

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 11 au 17 décembre 2009 - N° 6293 - 58^{ème} année



EXCLUSIF

COSTA-GAVRAS

ENTRETIEN AVEC LE CÉLÈBRE RÉALISATEUR AUTOUR DE SON DERNIER FILM, «ÉDEN À L'OUEST», ET DE LA QUESTION DE L'IMMIGRATION, TOUT JUSTE AVANT UNE VISITE ET UNE PROJECTION À LA CINÉMATHÈQUE DE CORSE



TÉLÉTHON

Zoom sur l'opération menée par un groupe d'étudiantes de l'IUT de Corse



TRADITION

Sur les pas d'un Saint Nicolas plus vrai que nature dans le village portant son nom



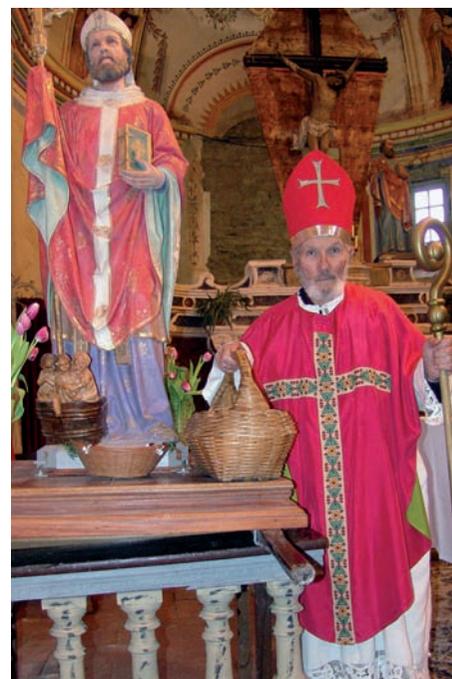
SPÉCIAL NOËL

L'Informateur Corse Nouvelle vous propose, avec Albiana, une sélection de livres à offrir

SAINT-NICOLA'S

Merveilleux prélude aux fêtes de Noël

La Saint Nicolas est une tradition vivace dans plusieurs pays européens, mais pas seulement. En Corse en effet, le village de San Nicolao en Costa Verde honore depuis de nombreuses années son saint patron. Difficile d'y échapper d'ailleurs lorsque que l'on porte le nom de San Nicolao. Toujours est-il que le 6 décembre marque un événement majeur de la vie religieuse et sociale de la commune, et sans avoir peur des mots, au même titre qu'aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Pologne, en République tchèque, en Suisse, en Roumanie ou encore en Croatie. Et si les traditions diffèrent selon les régions, un trait commun à ces célébrations demeure : la distribution de cadeaux ou de friandises faite aux enfants.



C'est un Saint Nicolas plus vrai que vrai qui était présent à San Nicolao

Dans certains cas **Saint Nicolas** est accompagné par le **Père Fouettard** qui, vêtu d'un grand manteau noir avec un grand capuchon et de grosses bottes, n'a pas le beau rôle puisqu'il distribue des coups de trique aux enfants qui n'ont pas été sages. A **San Nicolao** cette année, pas de père fouettard, ce qui signifie sans l'ombre d'un doute, que les enfants ont tous été gentils et ont donc bien mérité les panettes et bonbons distribués par **Saint Nicolas**, leur protecteur, considéré comme l'ancêtre du **Père Noel** et dont une multitude de légendes reflètent la personnalité généreuse.

La **Saint Nicolas** est une fête inspirée d'une personne ayant réellement vécu, **Nicolas de Myre**, appelé aussi **Nicolas de Bari**. Né à **Patara** au sud ouest de l'actuelle **Turquie** entre 250 et 270, il fut le successeur de son oncle, l'**évêque de Myre**. De son vivant, **Nicolas de Myre** fut le protecteur des enfants, des veuves et des gens faibles. Il serait décédé un 6 décembre 343, victime de persécutions sous l'**Empire romain** et enterré à **Myre**, mais ses ossements furent volés en 1087 par des marchands italiens qui les emportèrent à **Bari** en **Italie**. Selon la légende, **Saint Nicolas** aurait ressuscité trois enfants tués par un boucher. Les miracles qui lui sont attribués sont si nombreux qu'il est aujourd'hui le saint patron de nombreuses corporations ou groupes tels que les enfants, les navigateurs, les prisonniers, les avocats ou les célibataires.

Saint Nicolas, dans son costume d'évêque, était de passage en l'église paroissiale de **San Nicolao**. Un personnage d'une étonnante ressemblance avec l'image que l'on connaît du bienfaiteur. Son «*aura*» a charmé les jeunes enfants présents, alors que leurs aînés, à l'invitation de la municipalité et de l'association **Santu Nicolaiu**, partageaient vin chaud et gâteaux confectionnés pour l'occasion, sans oublier les traditionnelles panettes distribuées aux enfants pour qu'ils n'oublient pas à l'avenir de participer à la fête de **Saint Nicolas**, le seul vrai patron de la commune dont la venue ouvre grand les portes des traditions «*natalesche*».



Au village de San Nicolao, la fête de saint nicolas est prétexte au partage d'un goûter



Les enfants, friands de gourmandises, entourent volontiers leur saint

A U S O M M A I R E

Entre nous

4 **D'un mercredi à l'autre** : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire



EXCLUSIF
Entretien avec le grand réalisateur Costa-Gavras, avant sa venue à la Cinémathèque de Corse pour la projection de son dernier film, «Eden à l'Ouest»

9 **Patrimoine** : zoom avant sur un chantier de jeunes bénévoles dans le Cap-Corse

10 **Paesi di Corsica** : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages

11 **Territoriales** : la candidature verte de Jean-François Baccarelli

12 **Territoriales** : grand rassemblement d'Inseme per a Corsica, à Corte

13 **ANNONCES LÉGALES**

23 **Initiative** : un groupe d'étudiantes de l'IUT de Corse participe à sa façon au Téléthon

Par Pierre Bartoli



Camillo de Rocca-Serra et Ange Santini ont déclaré, en même temps que leur volonté ferme d'unité et de rassemblement, leur détermination l'un et l'autre à diriger l'EXECUTIF TERRITORIAL. Une ambition légitime quand l'expérience prévaut et que l'alternance des responsabilités s'impose pour une efficacité toujours plus grande à rechercher.

Dans cette situation, il est normal, pour l'un comme pour l'autre des deux leaders dési-

gnés par la Majorité Présidentielle, de poser, en cette période pré-électorale, la question de la candidature au poste de décision. Leur sens de l'intérêt général guidera leurs réflexions et c'est dans la clarté que les électeurs se prononceront pour valider leurs propositions et projets.

Car, c'est là-dessus que repose l'essentiel du débat : pour quelle politique et avec quelle méthodologie l'équipe appelée aux responsabilisées va se mettre en place.

Dans cette perspective, le chantier dans le camp de l'opposition semble beaucoup plus aléatoire, le poids des personnes tendant à œuvrer dans le sens des soustractions !

Dans tous les cas de figure, on assiste à des questionnements sur les personnes et le positionnement des uns et des autres - c'est l'enjeu du débat, en cours ! Mais rien de définitif n'est scellé. Les rebondissements à droite comme à gauche et les reclassements les plus « impensables » hier peuvent s'organiser pour demain. L'électeur peut ne pas être au bout des surprises. L'élection territoriale de mars 2010, en Corse n'a pas encore livré ses secrets !

La charité publique pose question. Les déclarations de Paul Bergé et la polémique qui s'en est suivie ne sont pas nécessairement stériles ! Il est normal que les donateurs sachent clairement comment se répartit le produit de leur générosité, sans pour autant qu'il soit utile de jeter la suspicion sur les organismes ou associations responsables de ces mouvements populaires soutenant la Recherche ou cherchant à soulager les souffrances et la misère dans notre société !

Je persiste à penser que l'Etat, dans ce domaine, a les moyens - s'il les cherche dans les outrances des gaspillages des deniers publics qu'il génère souvent - de ne pas, en permanence, compter sur les citoyens pour toujours avoir à mettre « la main à la poche » et le suppléer dans ses missions essentielles pour lesquelles, les prélèvements sont déjà, toujours plus élevés, avec les impôts. A l'Etat de ne pas, sans cesse, laisser en appeler à la générosité populaire. Qu'il aille à l'essentiel et réduise au strict nécessaire son train de vie !

À MÉDITER

Mon coeur s'envole vers toi - Et tout seul tendrement je revois - Le temps si court - De ton dernier séjour - Où tous deux nous vivions notre amour... **Charles Trenet**

DIRECTION - ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associati di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 0309 I 88773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

Verdict pour les 4 marins STC du Pascal Paoli

Alain Mosconi, reconnu coupable des chefs de mise en examen de «prise indue de commandement» et de «séquestration» est condamné à un an avec sursis, une peine de six mois avec sursis étant prononcée pour **Félix Dragegorio**, tandis que **Jean-Marie** et **Patrick Mosconi** sont relaxés. Les 4 marins, annonçant ne pas vouloir faire appel, pourront donc poursuivre leurs activités.



Détention d'Alain Orsoni

La cour d'**Appel d'Aix-en-Provence** décide de maintenir en détention **Alain Orsoni** (mis en examen le 8 juin pour «association de malfaiteurs en vue de la commission du crime de meurtre en bande organisée» sur la personne de **Thierry Castola**, tué par balle le 3 janvier 2009), malgré la 4^{ème} demande de remise en liberté de celui-ci.

Ouverture d'une ligne Moby vers Toulon

Le patron de la **Moby**, **Vincenzo Onorato**, officialise, à bord du **Moby Aki**, amarré au port de commerce de **Bastia**, l'ouverture d'une ligne maritime vers la cité varoise, à compter du 1^{er} avril 2010, à raison de quatre fois par semaine, sur un nouveau bateau acheté à la **Brittany Ferries** (il sera baptisé «**Moby Corse**»), capable de transporter 1200 passagers et 400 voitures ainsi que 700 mètres linéaires de chargement pour le fret.

JEUDI 3 DÉCEMBRE

Un pavé dans la mare à droite pour les Territoriales



Camille de Rocca Serra le dit tout haut : fort des résultats du sondage venant de paraître sur les intentions de vote des **Corses** et considérant qu'il faut pour la **Corse** «une méthode de travail différente», il brigue officiellement la première place de l'**Exécutif de Corse**. Une annonce publique qu'**Ange Santini** jugera saine et qui n'empêchera pas les deux concurrents **UMP** de faire bonne figure lors de retrouvailles au **salon nautique de Paris**.

Condamnation après l'agression d'un arbitre de foot

Marcello Cherchi, joueur du club de foot de **Bocognano**, est jugé en comparution immédiate et condamné à 8 mois de prison dont 15 jours fermes assortis d'un mandat de dépôt à la barre, pour avoir agressé sur le terrain, le dimanche précédent, l'arbitre **Joël Plantecoste**, sonné par un coup de poing et transporté à l'**Hôpital d'Ajaccio**. Il est également astreint à verser, en termes de dommages et intérêts, 3000 euros à la victime, un euro symbolique à la **Ligue corse de football**, et 400 euros respectivement à l'**Unaf** au plan national et à l'**Unaf de Corse**.



Adrianna Karembeu à Ajaccio

La marraine de cœur de la **Croix Rouge** participe au grand dîner et à la grande tombola initiés par le **Cercle des grandes maisons corses** au profit des sinistrés des incendies de l'été dernier en **Corse du Sud** et dont les fonds (64 400 euros en tout) seront reversés à la **Croix Rouge Française**.

Révélation d'assassinat

Anthony Massarotto (25 ans) est mis en examen pour «homicide volontaire avec préméditation». Il vient d'avouer avoir tué son père à **Corrano**. **Franck Massarotto** avait disparu en septembre. Son corps aurait été jeté dans le **Taravo**.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Un nouvel abattoir porcin

L'**abattoir porcin de Cozzano**, implanté près de la caserne des pompiers, est inauguré. Concrétisation d'un dossier déposé en 1993 et défendu sans relâche par le maire **Jean-Jacques Ciccolini**, la structure de 500 m² financée par l'**État** (70% dans le cadre du **PEI**), le **Conseil Général de Corse du Sud** et la municipalité de **Cozzano** (600 000 euros de participation pour cette dernière), pour un coût total de 2,1 M€, est prête à accueillir les purchaji de la **vallée du Taravo**, de l'**Alta Rocca**, de l'**Ornano** et de **Ghisoni**. Agréée **CCE**, elle a une capacité d'abattage de 400 tonnes par an.



LES CORSES ONT RÉPONDU PRÉSENTS

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

23^{ème} Téléthon

La 23^{ème} édition du Téléthon s'achève avec 190M€ de promesses de dons affichées au compteur sur toute la France, soit environ 5 M€ de moins que l'année passée. En Corse, les promesses de dons atteignent 474.000 euros auxquels il faut ajouter 380.000 euros récoltés sur le terrain des animations, le don moyen ayant augmenté de 11% - malgré une baisse générale d'un peu plus de 2% - pour dépasser désormais les 52€ contre 47€ en 2008. Avec pour marraine de l'édition locale **Marie-José Nat**, les Corses auront été au rendez-vous pour 30 heures d'animations non stop dans toute l'île, **Bonifacio** en tête, puisque la ville du sud, avait été choisie parmi les 13 ambassadrices de cette édition 2009, **France 3 Via Stella** et **France 2** s'y étant installées pour des émissions en direct. Plus de 135 manifestations auront été organisées en Haute-Corse, dont une course-relais de 4500 kilomètres, autour de la **place Saint Nicolas**, à **Bastia**, course à laquelle auront participé quelque 1500 personnes.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Accident de la route mortel à Peri

Jean-André Nunzi, 42 ans, trouve la mort lors d'une sortie de route du camion de ramassage des ordures ménagères qu'il occupe avec 3 autres employés de la CAPA et qui bascule dans un ravin, sur la RD 229.

Annulation de la visite du Président

La visite en Corse de Nicolas Sarkozy prévue pour le 15 décembre et qui devait être consacrée à une annonce concernant le raccordement de la Corse au Galsi, est annulée, aucune autre date n'étant avancée.

Skaters de renom à Bastia

L'invitation de l'association «**Ile Glisse en Beauté**» les meilleurs skaters européens participent à la 2^{ème} édition du **Bastia Bowl Contest**, compétition organisée à L'Arinella : **Alex Giraud** et **Guillaume Mocquin**, tous deux classés au top 10 mondial (le second ayant remporté le 1^{er} **Bastia Bowl Contest**), **Julien Benoiel**, vainqueur de la coupe d'Europe en 2008 à Prague, **Pierre Favre**, champion de France 2009 et **Oli Buergin**, triple champion d'Europe.

Giussani : nouveau centre de secours

Attendue depuis près de 9 ans, la caserne **Ange-Mathieu Casanova** est inaugurée sur le terrain de **Parazu**, à **Olmi Capella**. Cet outil performant, qui aura coûté 321 283 € et occupe 280m² sur deux étages, intéresse pas moins de 130 interventions par an sur un secteur allant du **Giussani** jusqu'à **Palasca**, **Ville-di-Paraso** et **Speloncato**.

Stupéfiants : quadruple arrestation

Quatre individus (deux femmes et deux hommes de 18 à 27 ans) sont présentés au parquet après avoir été interpellés le jeudi précédant sur le tarmac de **Bastia-Poretta** en possession de 300g d'héroïne, dans le cadre d'un trafic entre **Ajaccio** et les **Pays-Bas**. Jugés en comparution immédiate le 8 décembre, trois d'entre eux, récidivistes, seront condamnés à 3 ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, le 4^{ème} écopant de 2 ans dont 18 mois avec sursis.

LUNDI 7 DÉCEMBRE

Colère de Michel Barat

Sur les ondes de **RCFM**, on entend le **Recteur Sde l'Académie de Corse** s'indigner des sous-entendus d'un article paru la veille dans **Le Journal du Dimanche** à propos d'un éventuel trafic de diplômés à destination du public chinois, à l'**Université de Corte**.

Grande distribution en cause

Via une enquête menée au plan national et en Corse sur trois produits alimentaires peu transformés (côte de porc, escalope de poulet et lait demi-écrémé), l'**UFC Que choisir** dénonce l'application de marges injustifiées par la grande distribution (qui ne répercute donc pas la baisse des produits agricoles- et exige la mise en place d'un dispositif d'alerte concerté conduit par l'observatoire des prix et des marges.

MARDI 8 DÉCEMBRE

L'appel de Corsica Libera

Réunis à **Corte**, les indépendantistes fixent au 20 décembre la date butoir au-delà de laquelle «*les militants choisiront*». Ils appellent une dernière fois à l'union de tous les nationalistes.

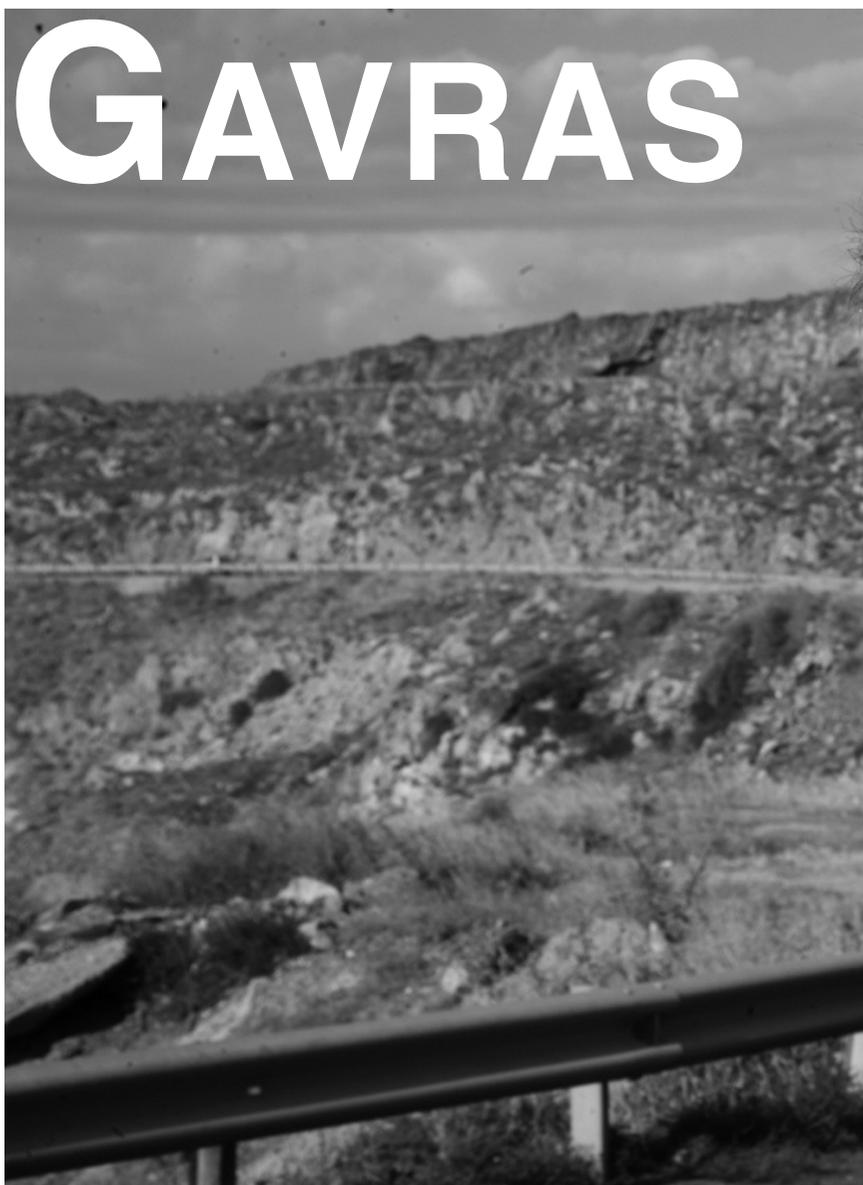
Une fête contrariée

A **Festa di a Nazione** prend une drôle d'allure au lycée de **Balagne**, l'association **Ghjuventu Arrita** bloquant l'établissement et réclamant la reconnaissance du 8 décembre comme date banalisée, au même titre que le 14 juillet.

COSTA-GAVRAS

DES RACINES ET DES AILES

Costa-Gavras, Grec enraciné en France depuis les années 50, dit de son nouveau film qu'il veut laisser «respirer la question de l'immigré». Road movie odysséen, «Eden à l'Ouest» nous embarque donc aux côtés d'un migrant qui, d'un ailleurs à l'autre, de traques en rencontres, découvrira Paris, point ultime d'un voyage initiatique rempli de métaphores et conduisant, au-delà du comique de situations, à la désillusion. Une autre manière de traiter une problématique sociale qui, plus que jamais, entre concept d'identité nationale et signes extérieurs d'acculturation, fait débat, en France et plus largement en Europe, avec toujours au centre, cette figure de l'étranger qui n'en finit pas de faire peur. De cela, et de cinéma, le réalisateur tout droit venu du berceau même de la démocratie - berceau qui n'a pas moins connu la dictature, notamment celle des Colonels dénoncée dans «Z» - avait donc envie de nous parler. L'occasion pour nous, avant sa venue en Corse à l'invitation de Casa di Lume, ce 12 décembre, de découvrir un homme aussi pudique qu'engagé en même temps qu'une œuvre qui, sans la Cinémathèque de Corse, aurait brillé par son absence des écrans insulaires.



► **Costa, votre dernier film, «Eden à l'Ouest», est une fable humaniste et humoristique, qui nous fait suivre l'itinéraire - en forme de fuite perpétuelle jusqu'à Paris - d'un émigré parlant une langue inventée et dont on ignore l'origine. C'est aussi une œuvre faite à la manière d'un road movie qui tranche avec vos autres films par le style. Qu'est-ce qui vous a conduit jusque-là ?**

C'est d'abord l'envie de traiter une problématique récurrente dans notre société depuis quelques années, et de le faire différemment. Jusqu'à pré-



UN ARTISTE ENGAGÉ

Ayant débuté sa carrière dans le cinéma en 1957 comme assistant auprès de grands noms du cinéma tels que Marc Allégret, Henri Verneuil, René Clair, René Clément ou Jean Becker, Costa Gavras réalise son premier long métrage, «**Compartment tueurs**», en 1964. Trois ans plus tard, il dénonce le régime grec en adaptant «**Z**». Son œuvre, saluée par la critique et plébiscitée par le public, prend alors une orientation clairement engagée : «**Missing**» (1982) est un plaidoyer en faveur des **Droits de l'Homme**, «**La main droite du diable**» (1988), un réquisitoire contre le racisme et l'intolérance aux **Etats-Unis**, «**Music Box**» (1989), un film fort traitant des nazis exilés, «**Mad city**» s'attaque au pouvoir des médias. Le cinéaste renoue ensuite avec le drame historique en réalisant «**Amen**» (2002). «**Le Couperet**» (2005), qui marque également un tournant dans la carrière de **Costa-Gavras** en empruntant au genre de la comédie acide, est son avant-dernier film. Lui succédera «**Eden à l'Ouest**», sorti en France en février 2009. Dernièrement, **Costa-Gavras** a été un des premiers à soutenir **Roman Polanski** (inquiété par la justice américaine), estimant qu'on "ne peut arrêter un homme de cette qualité trente ans après les faits" et déclarant par ailleurs qu'il n'y pas eu "viol dans cette histoire."



sent, on a plutôt montré les émigrés comme des gens porteurs de drame, voire de tragédie. J'ai voulu quant à moi faire un film beaucoup plus solaire.

► **On retrouve au scénario Jean-Claude Grumberg, avec qui vous avez travaillé sur «La petite apocalypse» et «Amen». C'est aussi beaucoup de l'esprit de cet auteur - que Claude Roy a défini comme «l'auteur tragique le plus drôle de sa génération» - que l'on retrouve dans cette fable mi-cruelle mi-burlesque, non ?**

L'approche était réellement une approche commune et Jean-Claude, par ses propres parcours de vie et d'art, autant que par le travail que nous avons déjà effectué ensemble, était le mieux placé pour travailler dans cette direction.

► **Le casting du film est un bel exemple de métissage : acteurs italien, français, allemand... Vous avez fait du plateau de tournage un lieu cosmopolite, un espace universel...**

Dans le film aussi on parle plusieurs langues. C'est donc plutôt le reflet d'une problématique qui n'est pas que française, mais complètement européenne.

► **Vous retrouvez notamment, après «Amen» et «Le couperet», Ulrich Tukur, que l'on a pu voir, par ailleurs, dans des films qui ne vous appartiennent pas tels que «La vie des autres» ou «Séraphine». Devenirait-il un de vos acteurs fétiches ?**

►► LES RÉCOMPENSES DE COSTA GAVRAS

**Prix à Cannes et prix du meilleur réalisateur en 1969 au New York Film Critics Circle Awards, avec «Z»
Palme d'or à Cannes en 1982 avec «Missing»
Ours d'Or au festival de Berlin en 1989 avec «Music Box»
César du meilleur scénario avec «Amen» en 2002**

►► AU CŒUR D'UNE DISTRIBUTION INTERNATIONALE

Au casting d'«Eden à l'Ouest», la France a elle aussi sa place, avec notamment Annie Duperey et Erica Caravaca.

►► LA FIBRE FAMILIALE

Les enfants de Costa Gavras font aussi leur cinéma : Romain Gavras est co-fondateur de la société de production Kourtrajmé, et Julie Gavras est assistante et réalisatrice (La Faute à Fidel !, 2006).

Absolument. C'est un grand acteur et je suis ravi qu'il accepte de jouer les rôles que je lui propose, même s'ils ont un caractère passager.

► **Riccardo Scarmacio endosse avec brio le rôle principal d'«Eden à l'Ouest», un personnage quasi muet à la Chaplin ou à la Keaton. Comment cet Elias-là s'est-il imposé à vous ?**

J'ai cherché partout : en France, en Allemagne et même aux Etats Unis. Et puis finalement, c'est tout à fait par hasard, en voyant «Romanzo Criminale» de Michele Placido, où je l'ai trouvé étonnant, que j'ai découvert Riccardo. Je l'ai appelé et nous nous sommes rencontrés. Comme vous l'avez souligné, ce rôle, par son caractère muet, n'est pas facile à endosser. Riccardo en a accepté l'idée rapidement et nous avons beaucoup travaillé.

► **Vous savez que l'un de nos festivals, Arte Mare, lui a décerné, il y a quelques jours, un prix d'interprétation pour sa prestation dans «Le grand rêve», également de Michele Placido ?**

Je l'ignorais mais n'en suis pas étonné.

► **«Eden à l'Ouest» a été produit par votre femme Michèle Ray-Gavras, dont on connaît, en tant que productrice, les choix très personnels. Le film a-t-il rencontré son public ?**

En Italie, en Grèce et en Espagne, oui, ainsi qu' en Amérique Latine où il se joue actuellement. En France, pas vraiment. Comme dirait Cocteau, « il y a des règles pour le succès, mais nous ne les connaissons pas. » Quant aux choix de Michèle, rien ne peut les influencer (Rires) !

► **Le film est une coproduction franco-italo-grecque. Quelles sont aujourd'hui vos relations personnelles et professionnelles avec votre pays d'origine ?**

Il y a surtout des relations affectives. C'est la première fois qu'un film que je réalise est coproduit dans mon pays. Mais c'est bien là-bas que j'ai trouvé les lieux que je cherchais pour le tournage du début d'« Eden à l'Ouest ».

► **Vous avez vous-même choisi d'émigrer et de quitter Athènes pour Paris dans les années 50. Que recherchez-vous à l'époque ? Si vous aviez 20 ans aujourd'hui, feriez-vous le même parcours ?**

Je referais le même chemin sans hésiter. A l'époque, bien sûr, on ne pouvait que fuir la Grèce et son climat politique orageux (les conservateurs arrivent alors au pouvoir, d'abord en la personne d'Alexandre Papagos, ensuite en celle de Constantin Caramanlis; et l'es-

son économique de la Grèce s'amorce à peine), alors que la France offrait une atmosphère tout à fait différente : on y rencontrait bien sûr les difficultés d'après-guerre mais on pouvait y trouver du travail. Quant à moi, je suis avant tout parti pour étudier. Lorsqu'en Grèce, nous lisions des livres d'Histoire et d'Art, ils nous renvoyaient inmanquablement au Louvre et à Paris, dans un pays mythique. Lorsque je l'ai réellement découverte, la France ne m'a pas déçu.

► **Est-ce que ce pays existe encore aujourd'hui ? «Eden à l'Ouest» traduit, même si c'est avec humour, une autre réalité. L'immigration est plus que jamais en débat en France. Vous adhérez, je crois, au mouvement pétitionnaire lancé contre le débat sur l'identité nationale et le Ministère de l'immigration...**

Pour tout vous dire, je pense qu'il y a un problème d'immigrés et qu'il n'est pas traité de la meilleure façon qui soit par le Gouvernement français. L'électoratisme l'emporte sur l'humanisme.

► **Ne pensez-vous pas, par ailleurs, qu'un certain cinéma peut également contribuer à véhiculer des stéréotypes liés à la figure de l'étranger ?**

Absolument. C'est ce que je vous disais : on a tendance à montrer les immigrés comme des gens porteurs de drame. Or on n'aime pas les gens qui portent le drame. On est prêts à les aider un peu, à faire preuve de paternalisme, et même à leur donner l'aumône, mais ça s'arrête là. L'immigration est pourtant un mouvement qui a commencé il y a des milliers d'années et il ne s'arrêtera jamais. C'est comme cela aussi qu'il faut l'aborder. Songez qu'aujourd'hui près de 30% des Français ont des parents ou des arrière-parents étrangers !

► **Vous savez qu'il existe en Corse une communauté grecque très implantée du côté de Cargèse...**

J'ai été très étonné d'apprendre l'existence de cette communauté. Il faudrait que je fasse le voyage jusque là-bas pour voir ça. Vous savez, depuis des milliers d'années, les Grecs sont partout en Méditerranée !

► **Justement, la Corse, que vous avez visitée plusieurs fois, vous paraît-elle être une véritable terre d'accueil ?**

On entend beaucoup de choses contradictoires là-dessus. Personnellement, je pense qu'elle l'est, même si tous les Corses ne peuvent pas être accueillants.



Le réalisateur et son acteur, Riccardo Scarmacio, lors du tournage d'«Eden à l'Ouest»

► **Vous étiez déjà, en 2007, l'invité d'honneur de la Cinémathèque de Corse. Comment s'est faite cette rencontre ?**

En fait, j'étais venu en Corse faire des repérages précisément pour le début d'« Eden à l'Ouest ». Malgré la grande beauté de l'île, je n'ai pas trouvé le lieu que je cherchais, mais j'ai fait une rencontre très intéressante : celle dont vous parlez. L'activité de Casa di Lume est exemplaire, compte tenu de la taille et de l'emplacement de cette petite cinémathèque régionale.

► **Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?**

Je suis évidemment sur un projet de film. Mais il m'est difficile d'en parler car c'est au stade embryonnaire. Disons qu'il s'agit d'un film sur notre temps...

► **Vous n'en direz pas plus ?**

Je ne peux pas (Rires).

► **Vous vous êtes toujours intéressé à la littérature. Quelle est aujourd'hui l'œuvre que vous aimeriez adapter au grand écran ?**

Vous me prenez un peu à froid parce que lorsqu'on travaille sur un sujet, on ne pense pas à autre chose... Il y a un certain nombre de personnages de l'Histoire française qui m'intéressent. Talleyrand, par exemple. Je pense qu'un jour il faudrait faire un grand film sur cet être exceptionnel qui a traversé tant de régimes et a eu sur le monde un point de vue sarcastique, ironique, et même – pas beaucoup mais un peu quand même – tendre (Rires)...

► **Le 12 décembre, vous serez donc à Porto-Vecchio avec votre femme à vos côtés...**

Absolument. Michèle aime beaucoup votre île. Sa mère était d'origine corse.

►► RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER À CASA DI LUME



Costa-Gavras en compagnie de sa femme, Michèle Ray-Gavras et de Dominique Landron, à Casa di Lume en 2007

En 2007, Costa-Gavras et son épouse, Michèle Ray-Gavras, avaient été invités à Casa di Lume pour un coup de projecteur sur leur activité respective de réalisateur (avec la projection de «Z», «L'Aveu» et «Etat de siège») et de productrice (avec l'avant-première de «Cartouches gauloises» de Mehdi Charef et le 1^{er} film de Laurent Herbiet, «Mon colonel»). Le 8 décembre dernier, la Cinémathèque de Corse a ouvert un cycle dédié à ce grand réalisateur, en projetant son avant-dernier film, «Le Couperet» (2005), une comédie acide avec José Garcia, Karin Viard et Ulrich Tukur, à découvrir, si ce n'est déjà fait, en DVD (L'histoire : Bruno Davert, cadre supérieur dans une usine, se fait licencié pour cause de délocalisation. Après plus de deux années passées au chômage, usé par la baisse de son train de vie et les entretiens sans suite, il décide de passer à l'offensive et d'éliminer ses concurrents potentiels). Ce samedi 12 décembre, Casa di Lume nous propose de rencontrer à nouveau Costa-Gavras et sa femme à l'occasion de la projection d'«Eden à l'Ouest», prévue à 21h : «Comme dans l'Odyssée, c'est en mer Egée que l'aventure d'Elias, notre héros sans légende, commence, explique le réalisateur. Sur la même mer, sous le même soleil et le même ciel

qu'à l'aube de la civilisation. Après bien des péripéties, dont une escale au paradis et un bref séjour en enfer, son épopée finit magiquement à Paris. Paris, que chaque errant voit briller au plus profond de ses rêves dans son sommeil incertain.» Et d'ajouter : « Eden à l'Ouest tente de faire écho au parcours, à l'errance, à l'histoire de ceux – hier ce fut nous-mêmes ou nos pères et mères – qui traversent la terre, bravent les océans et les uniformes à la recherche d'un toit. L'histoire d'Elias n'est pas celle d'Ulysse, ni celle de Jean-Claude, ni la mienne. Mais je me reconnais dans Elias, cet étranger qui ne m'est pas étranger... »

Un chantier de jeunes bénévoles dans le Cap Corse

Un chantier de Jeunes bénévoles s'est déroulé dans le **Cap Corse** durant les vacances scolaires de la **Toussaint**, organisé par l'**INEACEM** grâce au soutien des services Jeunesse de la **Direction du Sport** et de la **Collectivité Territoriale de Corse**. Une dizaine de jeunes venus de toute la **Corse** ont participé à cette action de valorisation du patrimoine durant six jours marqués par une grande convivialité et une variété d'activités. Malgré des conditions atmosphériques difficiles et de saison, ces jeunes ont pu notamment s'initier aux richesses botaniques du maquis, encadrés par **Philippe Higoa**, guide accompagnateur spécialisé. La connaissance et la découverte des arômes naturels a été l'objet de plusieurs interventions sur le terrain de **Frédéric Suberbielle**, président de **Slow Food – U Pranzu**.

L'objectif pratique de ce chantier de Jeunes Bénévoles était tout d'abord de concevoir des panneaux didactiques sur le vin, l'huile d'olive et le miel, afin d'aménager un «*espace des saveurs*» qui leur serait consacré. L'autre réalisation concrète a été la création de bornes audio pour la collégiale **Saint Pierre**. Les jeunes ont pu ainsi s'initier à différents aspects de la médiation culturelle et acquérir des savoirs en matière technique grâce à **Fabrice Fenouillère**, spécialisé dans ce domaine de la valorisation patrimoniale. Ce chantier s'est achevé par une séance d'enregistrement à **Cervioni**, dans



C'est à la radio associative de Voce Nustrale à Cervioni que les supports des bornes audio ont été enregistrés

les studios de **Voce Nustrale**, la radio associative de l'**Adecec**. L'objectif de cette action étant de créer des outils de valorisation patrimoniale dans le **Cap Corse** qui pourront être reproduits dans d'autres lieux en **Corse**. Le partenariat de l'**ADECEC** était ainsi tout naturel.

La réussite de ce chantier de Jeunes bénévoles doit beaucoup à l'engagement de **Paul Selvini** et d'**Alain Pasqualini**, du service du Sport et de la Jeunesse de la **C.T.C.**

Les résultats concrets, bornes audio et panneaux didactiques, seront prochainement présentés en présence des jeunes bénévoles. Cette initiative de l'**INEACEM** s'inscrit dans une démarche d'implication de la jeunesse pour la protection du patrimoine et sa valorisation. Elle est une réussite dans le sens où ces jeunes, qui deviendront peut-être animateurs, ont pu en devenir des acteurs.

PROGRAMME DE TÉLÉ PAESE



LUNDI 14 DÉCEMBRE

07h00 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 12h30 : Casserole - programme cuisine inédit
 16h30 : Court Métrage + Documentaire - Rediffusion
 19h30 : Nutziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 19h45 : TéléDilon - Programme court inédit
 19h50 : Associ rediffusion - Le magazine des associations présenté par **Danielle Farsetti**
 20h25 : Documentaire : "Corse, la blessure identitaire" rediffusion

MARDI 15 DÉCEMBRE

07h00 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 12h30 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h50 : L'affaire so in francèse rediffusion - Magazine de Société
 19h30 : Nutziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 19h45 : TéléDilon - Programme court inédit
 19h50 : La soirée du court métrage - rediffusion de plusieurs court métrages

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

07h00 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 08h30 : L'interview musicale - inédit
 12h30 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit

13h00 : L'interview cinéma - inédit
 13h15 : I Mantini en chanson - 3 chanson du groupe "I mantini" - inédit
 19h30 : Nutziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 19h45 : TéléDilon - Programme court inédit
 19h50 : L'affaire so in francèse rediffusion
 20h30 : Café littéraire rediffusion

JEUDI 17 DÉCEMBRE

07h00 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 12h30 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h50 : Associ rediffusion - Le magazine des associations présenté par **Danielle Farsetti**
 12h50 : Documentaire, "Fête de la science" - inédit
 19h30 : Nutziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 19h45 : TéléDilon - Programme court inédit
 20h00 : Associ rediffusion - Le magazine des associations présenté par **Danielle Farsetti**
 20h45 : Documentaire - Conférence de Thierry Salomon sur l'environnement au "Festiventu" 2009 - inédit

VENREDI 18 DÉCEMBRE

07h00 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 07h50 : Que de l'humour - Emission comique inédit
 12h30 : Nutziale rediffusion - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 12h45 : Family Tripes - programme cuisine inédit
 19h30 : Nutziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**
 19h45 : TéléDilon - Programme court inédit
 19h50 : Soirée 100% Rock - inédit

Les programmes du week end sont des rediffusions des émissions de la semaine.

CALENZANA : Sortie à Ajaccio

Le centre communal d'action sociale de Calenzana vous propose une sortie à Ajaccio pour le dimanche 13 décembre avec au programme une visite du marché de Noël qui se compose de 23 chalets sur la place Foch, de la crèche de l'église Saint-Pierre et Paul à Mezzavia. Un repas sera servi ensuite au bord du lac de Tolla, puis suivra une promenade dans la haute vallée du Prunelli. Le coût total de la journée comprenant le repas et les transports est fixé à 25 euros par personne. Les places sont limitées, merci donc de vous inscrire auprès de la mairie au 04 95 62 70 08.



Et AG de l'association MusiCal

L'association MusiCal tiendra son assemblée générale le mercredi 16 décembre à 18 heures 30 dans la salle du préau. Cet avis communiqué par voie de presse tiendra lieu de convocation.

FIGARI : Permanence de la mission locale

À Figari, une permanence est assurée par la mission locale de Porto-Vecchio Sud Corse, à destination des jeunes de 16 à 25 ans en demande d'aide pour leur orientation et leur insertion professionnelle et sociale. Choix d'un métier, orientation vers les différents dispositifs de formation ou de stages rémunérés, aide à la recherche d'un emploi, accès au droit, accès aux aides financières y compris en matière de logement, de santé ou de mobilité. Un point d'accueil est mis en place chaque premier lundi du mois par une conseillère de la mission locale à la mairie de Figari de 14 heures à 16 heures 30. Contact téléphonique au 04 95 71 00 23 et fax au 04 95 71 04 65.



FRANCARDO : Activités de fin d'année à Prumitei



Dans le cadre des activités de fin d'année, l'association Pru'messa met en place une exposition et une rencontre de polyphonies. À l'accueil du bâtiment, Armelle Guissani présentera ses toiles, qui seront visibles jusqu'au jeudi 31 décembre. Du 15 au 18 décembre, l'association reçoit en résidence, salle U Celu, une rencontre sur les polyphonies corses et occitanes avec comme intervenants principaux Jacky Micaelli, Nadine Cesari, et Manu Theron des associations «U Ponticellu» et «La cour des miracles» (Occitanie). Un concert clôturera cette résidence. Il sera donné par les artistes le vendredi 18 décembre, à 21 heures dans la salle U Celu. Quant au marché de Noël 2009, il se déroulera les 19 et 20 décembre.



SAN GIULIANU : Vide-grenier de l'Association de Défense et Protection des Animaux

L'association de Défense et de Protection des Animaux et de l'Environnement met en place tous les samedis à Alistru un marché aux puces vide-grenier. Le lieu d'exposition est situé sur le parc de stationnement de la station Shell, chez Tony Pasqualini, après le centre Leclerc. Madame Leoni accueille les personnes souhaitant exposer au cours de cette manifestation hebdomadaire. Pour obtenir des renseignements appelez le 06 16 25 36 26.

CORBARA : Distribution de billets gratuits pour l'opéra de Davia

La commune de Corbara, dans le but de permettre à ses administrés de profiter d'un spectacle gratuit, distribue des billets pour assister à l'opéra de Davia, lequel sera donné à l'auditorium de Pigna le samedi 19 décembre à 14 heures 30. Il faut retirer les billets à l'accueil de la mairie; la municipalité a prévu d'en offrir 120 unités.



PONTE-LECCIA : Baby Gym

Sous le patronage du **Scorte club de Gym**, une section baby gym est ouverte dans le village de Ponte-Leccia. Ces sessions concernent les enfants nés en 2004, 2005, 2006, et 2007. Les séances se dérouleront tous les samedis matin dans les locaux de l'ancienne école, derrière la mairie, dans une classe mise à la disposition des enfants par la municipalité. Les horaires seront établis en fonction du nombre de licenciés et pourront s'établir entre 10 et 11 heures, 10 heures 30 et 11 heures 30, ou 11 heures et 12 heures.

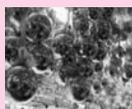


CORSCIA : Divagation des animaux

Le maire de la commune de Corscia informe tous les éleveurs ayant un lien avec le village qu'à compter du 10 décembre, il sera interdit de laisser divaguer leurs animaux sur le territoire communal. Les contrevenants verront leurs conventions de pâturages annulées et ceci de manière irrévocable.



GALERIA : Marché de Noël



Le foyer rural du Falasor-Lma organise un **marché de Noël** dans le village de Galeria qui vous accueillera le dimanche 13 décembre à partir de 10 heures. Les personnes souhaitant exposer peuvent jusqu'à la date prévue se faire connaître de Françoise au 06 75 07 28 08.

MOLTIFAO : Marché de Noël

Un grand marché de Noël est organisé par l'association tourisme et loisirs de Moltifao le dimanche 13 décembre dans la salle polyvalente. Les artisans qui souhaitent y prendre part peuvent se faire connaître auprès de **Christiane Deak** au 04 95 47 84 54 ou auprès de **Marie Grisoni** au 06 81 53 42 32.



PETRETO BICCHISANO : Accès au droit

Le conseil départemental d'accès au droit peut vous recevoir gratuitement pour vous informer sur vos droits et faciliter vos démarches pour les faire valoir auprès des services compétents chaque premier vendredi du mois de 9 heures à 12 heures, sans rendez-vous à la mairie.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Jean-François Baccarelli

Tête de liste «Protégeons la Corse» au nom de l'Alliance Ecologiste Indépendante

«Aujourd'hui un seul vote - qui n'est pas un vote protestataire mais réfléchi, responsable et lucide - peut être porteur d'espoir et synonyme d'une autre logique politique pour la Corse.» : c'est ainsi que, à l'heure du sommet de Copenhague, Jean-François Baccarelli défend sa candidature verte à la Territoriale de Corse de 2010 pour laquelle il a été investi par l'Alliance Ecologiste Indépendante.



Se tenant à bonne distance de la gauche et de la droite traditionnelles, Jean-François Baccarelli se pose là en quadra de la politique insulaire, en profitant pour fustiger «le manque de respiration démocratique de la Corse que traduit l'absence de renouvellement de la classe politique». Fort du succès des écologistes aux dernières élections européennes, le candidat à tous les scrutins lève haut la bannière verte et progressiste, avec une ambition que ne découragent pas ses derniers scores électoraux (1051 voix aux Législatives, 410 à la Municipale de Bastia, 1997 aux Européennes) et un «seul fil conducteur : la protection du patrimoine de la Corse et un développement maîtrisé.» Bel et bien parti en campagne en tant que tête de liste «Protégeons la Corse», dont les 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} places sont respectivement occupées par Vanina Baron-Giusti (candidate MODEM à la dernière municipale de Bastia), François Filloni (Président du groupe d'opposition au conseil municipal de la Cité Impériale : «Ajaccio Energie») et César Masotti (Président des chômeurs, Rmistes et précaires Région Corse), Jean-François Baccarelli s'engage à «porter partout les couleurs de l'écologie et du progrès social dans toute la Corse». Interrogé sur le PADDUC, celui qui occupe un poste de chef

d'escale sur le port de Bastia ne mâche pas ses mots : «La marche arrière de la majorité relative de droite à la Collectivité Ter-

SOMMET DE COPENHAGUE

«J'AI PEUR QUE L'ON ACCOUCHE D'UNE SOURIS. IL ME PARAÎT DIFFICILE DE RÉSOUDRE EN 11 JOURS DES PROBLÈMES VIEUX DE 30 ANS. CE QUE JE CRAINS PLUS QUE TOUT EST L'ÉCOLOGIE-BUSINESS.» JEAN-FRANÇOIS BACCARELLI



ritoriale de Corse pour le PADDUC n'est qu'un leurre. Si cette même droite reste aux affaires en mars 2010, elle n'hésitera pas un seul instant à faire passer le PADDUC pour ériger la Corse en un paradis pour les personnalités argentées de l'Europe. Je suis totalement opposé à ce schéma résidentiel. Nous voulons un tout autre avenir pour nos concitoyens que le pillage de notre terre par les plus riches. La Corse est bien un lingot d'or naturel. La liste «Protégeons la Corse» tient à mettre en garde tous les Corses et leur demande de rester très vigilants quant au devenir de notre île. Ces menaces sur notre patrimoine ne sont pas le fruit de notre imagination : il y a des forces qui travaillent dans l'ombre afin de s'accaparer notre littoral pour leur seule

LA 4^{ÈME} CO-LISTIÈRE

On ne connaissait pas, jusqu'ici, le nom de la femme devant occuper la 4^{ème} place de la liste conduite par J.F. Baccarelli. On vient de l'apprendre : il s'agit de Christiane Villeneuve, d'AJaccio Energie.

satisfaction, au détriment de l'intérêt général. La bétonisation n'est pas une solution politique. La solution politique est de faire de la Corse la première île de Méditerranée où l'espace écologique est respecté de tous.» Et d'ajouter : «Je m'investirai pour qu'enfin notre pays retrouve le chemin du développement économique, social et culturel au sein d'une Europe sociale, non capitaliste, fraternelle et solidaire. Si je suis élu conseiller territorial, mon action sur le terrain sera celle d'un citoyen qui refuse la fatalité du sous-développement et de l'assistanat, celle d'un jeune Corse qui dit ce qu'il fera et fera ce qu'il dit.»

INFO ++ LE SONDAGE IFOP QUI A FAIT PARLER DE LUI

Selon l'enquête téléphonique réalisée par L'IFOP pour France 3 Corse, RCFM et le mensuel Corsica, entre le 17 et le 18 novembre auprès de 502 personnes âgées de 18 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, la gauche arriverait en tête au 1^{er} tour de l'élection territoriale de Corse, avec avec 22% pour les non communistes + 12% pour les communistes. La droite suivrait avec 26% des voix, les nationalistes modérés obtenant 16% des voix, le Front National 8%, les indépendantistes 7% et le Modem 5%. Comme têtes de liste seraient adoués à gauche Paul Giacobbì (35%) et à droite Camille de Rocca Serra, en tant que Président de l'Exécutif (69%). De quoi brouiller les pistes, les lignes ayant sensiblement bougé depuis le précédent sondage.

Inseme per a Corsica

Toujours en attente de convergences

Le grand rassemblement du 6 décembre dernier, à Corte, n'a pas été l'AG constitutive telle qu'annoncée depuis un temps déjà par Inseme per a Corsica. Il faudra encore attendre pour que l'espace de convergences défendu contre vents et marées revête son statut juridique, cette date ayant encore été repoussée (à début 2010, "au plus tard"). Ce qui n'empêche pas les responsables du mouvement, malgré les bruits de couloir et les doutes exprimés jusque dans les rangs des militants, de persister dans leur démarche - démarche d'ouverture pour certains, de flou stratégique pour d'autres...



L'occasion était aussi, une semaine pile après l'AG du PNC, de faire la démonstration, via les 600 à 700 personnes rassemblées dans l'amphithéâtre Landry de la Faculté de droit, du poids politique d'Inseme, par ailleurs conforté par le tout dernier sondage IFOP effectué à la demande de RCFM, de France 3 et du magazine Corsica - même si concernant les chiffres avancés, qui le placent désormais en tête du mouvement nationaliste, Gilles Simeoni tient à se garder publiquement de tout triomphalisme. Enfin, il s'agissait de réaffirmer quelques principes-clés soumis aux éventuels partenaires de demain : construire

Questions d'identité... « nationale »

"Passer du projet nationaliste au projet national", selon les mots de Jean-Félix Acquaviva, "redimensionner notre offre politique en ouvrant des fenêtres et en croisant des démarches" ", selon les mots de Thierry Casanova, voilà qui, immanquablement, pose avec acuité la question de la lisibilité de l'offre nationaliste dite "modérée". Qui sont les nationalistes modérés, se demandait-on il y a quelque temps, non sans provocation, dans un des camps loin d'être acquis à la "cause" ? **"Nous sommes dans le fil historique de la lutte pour le peuple corse mais nous ne sommes pas les gardiens du temple, répond Gilles Simeoni. Nous voulons nous ouvrir et respirer. La Nation ce ne sont pas les seuls nationalistes."**

un espace de convergences allant bien au-delà des partis, élaborer un projet pour la Corse dépassant l'échéance électorale et la mandature convoitées, transcender les logiques de coalition électorale, mettre en place une charte éthique des élus, établir un contrat de mandature avant le premier tour... Ceci étant dit, Gilles Simeoni a donc rappelé d'une part que l'action d'Inseme se fondait sur "le choix exclusif de l'action publique" et d'autre part "qu'aujourd'hui les conditions politiques ne sont pas remplies pour une alliance avec des forces traditionnelles entre les deux tours". Ce qui, dit autrement, signifie pas d'union avec Corsica Libera au 1^{er} tour "sauf circonstances exceptionnelles et historiques" - même si est répété plutôt deux fois qu'une le refus de voir "l'Etat jouer un nationalisme contre un autre" et celui de "marginaliser le mouvement indépendantiste" et même si, de

son côté, Corsica Libera nourrit encore l'espoir d'une union totale - et pas de fusion avec Paul Giacobbi au soir de ce même tour, toujours "sauf circonstances exceptionnelles et historiques". Deux points que, soit dit en passant, le leader d'Inseme dit avoir actés avec le PNC, lequel, de son côté, par la voix de Jean-Christophe Angelini, finira par hausser le ton "faute de réponses d'Inseme à nos questions et, notamment, à notre proposition de ticket pour une liste commune". Pour ce qui est de la constitution de la liste, Gilles Simeoni, lui, aura auparavant précisé : "On ne peut pas commencer par la fin. Si nous prenons le temps des négociations, c'est pour avoir des garanties. Je ne serai pas 3^{ème} ou 28^{ème} sur une liste si les principes que nous défendons ne sont pas actés. Il faut, entre autres, que les élus à venir ne soient pas les élus de leur organisation respectives."

INVITÉS ET DÉBAT

Gilles Simeoni a salué la présence, ce 6 décembre à Corte, de membres du PNC, de la Chjama, de Corsica Libera, d'A Manca Naziunale, d'I Verdi Corsi et de Via Progressista, certains d'entre eux s'étant exprimés au cours du débat dont voici quelques extraits.

► **Développement et économie** : "Pour créer du développement et de la richesse en Corse, en lieu et place de budgets éclatés, il faut que l'instrument régional se concentre sur les secteurs productifs."

MICHEL CASTELLANI

► **Intégration** : «A-t-on tout fait pour que les personnes venues d'ailleurs se sentent chez elles ici ?»

NORBERT LAREDO

► **Politique d'ouverture** : "Le peuple corse est aujourd'hui politiquement très partagé. Il faut avoir le courage de sortir de son camp et de dépasser les clivages." PASCAL VIVARELLI

« ETRE À LA HAUTEUR DES ENJEUX »

Le slogan est désormais connu. Inseme, par la voix de Thierry Casanova, lui a donné un contenu, identifiant 7 grands enjeux : reconnaissance d'une citoyenneté corse, développement durable, politique euroméditerranéenne, plan d'urgence pour l'agriculture et le rural, questions énergétiques, maîtrise des transports et de la continuité territoriale, économie de la connaissance et nouvelles technologies.

05

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Aix-en-Provence du 1er décembre 2009, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : FAVONE INVESTISSEMENTS

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 1.000,00 Euros

Siège social : Maison du Parc Technologique de Bastia - 20600 BASTIA

Objet social : L'acquisition, la mise en valeur, la revente de tous ensembles immobiliers ; L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; La prise de participations, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires ; L'activité de marchands de biens ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ; la participation de la Société par tout moyen à toute entreprise ou société créée ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle d'apports, commandites, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; pour la réalisation de cet objet, le recours, en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, sans aucune exception, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, qu'ils facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux, industriels ou financiers de la Société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation de groupe ou d'affaires.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Paul BLANCHFIELD - 7 Ter Rue Roumanille - 13100 Aix-en-Provence

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Le Gérant.

37

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 décembre, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination : GST

Forme : SARL

Capital : 600 euros

Siège : Chemin de Torreto, Le Salario 20000 Ajaccio

Objet : Etude et réalisation directement ou indirectement de tout projet de construction et de technologies de la construction, toute opération mobilière et immobilière pouvant permettre la réalisation de cet objet social.

Durée : 99 ans

Gérance : Madame Céline ROLLAND demeurant chemin de Torreto, Le Salario, 20000 Ajaccio

Immatriculation : RCS d'Ajaccio

La gérance,

59

SCM DES DOCTEURS

PAVERANI

Société Civile de Moyens

Au capital de 1000 euros

Siège : 27, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia, du 1er décembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCM DES DOCTEURS PAVERANI

Forme : Société Civile de Moyens

Siège : 27, Boulevard Paoli, 20200 Bastia

Objet : La mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions ou au logement de ses membres ou de son personnel ;

- et généralement, toutes opérations destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Paverani François-Marie, demeurant, Rés. "Amaryllis", Bât. C, 20200 Ville di Pietrabugno ;

La SELARL du Docteur Paverani Jean-Jacques dont le siège social est situé 27 Boulevard Paoli, 20200 Bastia, représentée par son gérant Monsieur Paverani Jean-Jacques.

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,

29

Société Civile SARP

Société Civile au capital de 1500 euros

Siège : 20238 Centuri

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 novembre 2009 à Centuri, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARP

Forme : Société Civile

Siège : 20238 Centuri

Objet : La société a pour objet : l'acquisition de terrains, l'acquisition ou la construction d'ensembles immobiliers, la vente de terrains, la vente en totalité ou par fraction des immeubles construits avant ou après leur achèvement, la location desdits immeubles et d'une façon générale toutes opérations mobilières, immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la Société son caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1500 euros

Gérance : Mme Sker épouse Dokmanovic, demeurant 20238 Centuri

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, la gérance.

53

AVIS DE CONSTITUTION

Société Coopérative Régionale Agricole Corse de Services

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société coopérative agricole à capital variable, par la signature des statuts en date du 03 décembre 2009 et l'enregistrement à Ajaccio.

Dénomination sociale : Société Coopérative Régionale Agricole Corse de Services

siège social établi à : Lycée Agricole de Sartène - Route de LEVIE - 20100 SARTENE

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

L'un des fondateurs

58

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 26/11/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : MARE SERENA

Siège : Résidence Rocalivu, Tabaccone (20140) Serra di Ferro

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio

Capital : 1000 euros

Objet : Acquisition de tout terrain ou la construction ou l'acquisition de tous biens meubles et autres immeubles, leur propriété, leur gestion, leur entretien et leur mise en valeur par tous moyens et plus spécialement acquisition de biens immobiliers, en vue de leur exploitation par bail, location ou toute autre forme. Accessoirement la vente en totalité ou par lots de certains biens

Gérant : M. Bartoli Michel, demeurant à Résidence Rocalivu, Tabaccone, (20140) Serra di Ferro

Cession de parts sociales : Cession libre entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire : Pour toute autre cession, consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social (cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant).

Pour avis,

54

AVIS DE CONSTITUTION

Société Coopérative Agricole « CUMA Régionale Corse »

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société coopérative agricole à capital variable, par la signature des statuts en date du 03 décembre 2009 et l'enregistrement à Ajaccio.

Dénomination sociale : Société Coopérative Agricole « CUMA Régionale Corse »

siège social établi à : Lycée Agricole de Sartène - 20100 SARTENE

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

L'un des fondateurs.

03

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Coopérative pour le Développement de l'Emploi dans les Services à la Personne en Corse - CDE Corse

FORME : Société Coopérative de Production (SCOP), SARL à capital variable.

CAPITAL SOCIAL : Le capital initial est fixé à la somme de 3500 euros. Divisé en 175 parts de 20 euros chacune, entièrement libérées

Variable, il ne peut être inférieur à 1 750 euros, ni réduit en dessous de la moitié du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la société.

SIEGE SOCIAL : Lotissement Castellacci - Route de Bastia - 20220 MONTICELLO

OBET : La coopérative a pour objet : Le développement et la fourniture de services à la personne, à domicile ou dans l'environnement immédiat du domicile, contribuant au mieux être des personnes. Elle offre un ensemble de prestations dans le respect des textes législatifs et réglementaires ainsi que des agréments régissant cette activité, ainsi que toute activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

DUREE : 99 ans à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANT : Le premier gérant nommé dans les statuts est Monsieur Gilles GIOVANNANGELI

Domicilié : Lieu dit Capu di Lecci - 20137 LECCI

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le 30 novembre 2009

Le Gérant

GILLES GIOVANNANGELI

13

SC2B

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8000 euros

Fualellu - 20218 Pietralba

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pietralba du 27 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : SC2B

Siège : Fualellu, Village, 20218 Pietralba

Objet : La formation et le conseil en technique de communication et gestion du changement et le commerce de gros de maroquinerie et accessoire de mode

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 8000,00 euros

Gérance : Monsieur Bernard Billebaud, demeurant Fualellu Village, 20218 Pietralba

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

Office Notarial de MAUGUIO
SUTILS HERRERO
CADERAS DE KERLAU

Notaires Associés
 86, Av. Etienne Frédéric Bouisson
 34130 Mauguio

AVIS DE DONATION

Aux termes d'un acte reçu aux minutes de l'Office Notarial, 86, Avenue E.F Bouisson à Mauguio, le 19 novembre 2009, enregistré à Montpellier Sud est, le 27 novembre 2009, B° n°2009/2163, case n°1, a été réalisée la DONATION par :

Monsieur Romain Alexandre Louis Andruette, commerçant, demeurant à Furiari (20600), Village de Furiari, né à Chalons-en-Champagne, (51000), le 2 janvier 1972. Divorcé de Mme Muriel Rose Estelle Patricia Limongi, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bastia le 15 mars 2005 et non remarqué.

Au profit de : Monsieur Eric Limongi, salarié, époux de Mme Marie Pierre Olmeta, demeurant à Furiari (20600), Lieu-dit Ardisson, né à Bastia (20200), le 24 octobre 1967.

La toute propriété de :

Un fonds de commerce de vente d'articles de décoration, meubles, vente et pose de parquets exploité à Furiari (20600), Lieu-dit Ardisson, lui appartenant connu sous le nom commercial L'APPART, et pour lequel le DONATEUR est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 437 647 811.

Ce fonds comprenant : L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le droit au bail, pour le temps restant à courir des locaux sis à Furiari (20600), Lieu-dit Ardisson, où le fonds est exploité. Les marchandises, le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds.

Fonds évalué à la somme de : 250.000 euros

Propriété : A compter du 19/11/2009

Jouissance : Au 01/01/2010

Oppositions : Au siège du fonds donné et pour toutes correspondances chez l'Office sus-nommé

Pour avis, le notaire.

JUDICIA CONSEILS

Société d'Avocats
 CD 63 - 67116 Reichstett
 Tél : 03 88 18 51 51 / Fax 03 88 18 51 50

L.V.D FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 10.500 euros
 Siège : Lieu-dit Puccinasca
 20253 Patrimonio
 412 922 148 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-2 à 237.13 du Code de Commerce.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Günther Matheis, demeurant à 8010 Graz (Autriche), Maiffredygasse 2, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 20253 Patrimonio, Lieu-dit Puccinasca. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le liquidateur,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
 Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

14

Par jugement en date du 01/12/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Chagnaud Olivier Joseph
 "Plomb' Express"

Le Manoir de Sainte Catherine
 20233 Sisco

Activité : Plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation

RM : N°320 986 888 (247.00.2B)

Juge commissaire :

M. Ange Louis Guidi

Juge commissaire suppléant :

Mme MA Fouquet

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

15

Par jugement en date du 01/12/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

M. Lopes Barbosa Joao
 29, Bis Avenue Paul Doumer
 Petit Prince
 20220 Ile-Rousse

Activité : Travaux de maçonnerie générale

Juge commissaire :

M. Jean-Paul Poggiosi

Juge commissaire suppléant :

Mme MA Fouquet

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

16

Par jugement en date du 01/12/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Ferreira Dos Santos José Alberto
 Allée Charles de Gaulle
 Villa Quatre Saisons
 "Dépannage Service"
 20220 Ile-Rousse

Activité : Mécanique automobile, poids lourds, engins de bâtiment et travaux

publics

RM : n°417 924 172 (88.98.2B)

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Michel Léoni

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

17

Par jugement en date du 01/12/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Amorim Calheiros Domingos Paulo
 Route de Bastia - Ld San Vincenzo
 20226 Occhiatana

Activité : Vente de produits portugais, 20220 l'Ile-Rousse, Place Santelli

RCS Bastia : A 388 946 741, 2005 A 191

RM : n°368.05.2B pour une activité de maçonnerie

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Michel Léoni

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

18

Par jugement en date du 01/12/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Koraca Yvan
 Rte de la Mer - Ld Salge
 20260 Lumio

Activité : Maçonnerie

RM : n°303 999 163 (408.75.2B)

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant :

M. Michel Léoni

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Pour extrait,

SCP NAPPI-CASANOVA,
 Greffiers Associés

JUDICIA CONSEILS

Société d'Avocats
 CD 63 - 67116 Reichstett
 Tél : 03 88 18 51 51 / Fax 03 88 18 51 50

L.V.D FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
 En liquidation
 Au capital de 10.500 euros
 Siège : Lieu-dit Puccinasca - 20253 Patrimonio
 412 922 148 RCS Bastia

Suivant décision de l'assemblée générale de clôture de liquidation en date du 16 novembre 2009, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M. Günther Matheis et constaté la clôture de liquidation avec effet du même jour.

Les comptes définitifs du liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour extrait et mention,
 Le liquidateur.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CARIA

Forme : Société Civile Immobilière

Siège : Résidence Laetizia, c/o M. Ferreira Carlo, Immeuble Le Panoramic, Bât. D, Avenue Henri Maillot, 20000 Ajaccio

Objet : La société a pour objet :

- l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet ;

- et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années

Capital : Mille euros

Co-gérance : Monsieur Ferreira Da Costa Carlos, Jorge, demeurant Résidence Laetizia, Immeuble Le Panoramic, Bât. D, Avenue Henri Maillot, 20000 Ajaccio ;

- Monsieur Ferreira Da Costa Mario, demeurant Villa L'Angana, Aghja Piana, 20167 Alata

Clause particulière : Les associés déclarent opter pour l'impôt sur les sociétés

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

SARL ELITE FITNESS

Siège : Boulevard du Fango
 Immeuble Le Forum - 20200 Bastia
 RCS Bastia : 419 664 503

TRANSFERT DE SIEGE

Conformément à l'article 4, le gérant décide de transférer le siège social à Lucciana, 20290, Lot 189, La Maraninca.

Pour avis, Le gérant.

CORSICA IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 7622 euros
 Siège : 20, Avenue Emile Sari - 20200 Bastia
 Bastia : 410 426 795

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2008, l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

La gérance,

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE CANNELLE - 20151 CANNELLE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la collectivité :

Commune de Cannelle - Mairie
 20151 Cannelle

Mode de passation du marché : Procédure adaptée (Art. 28 du CMP)

Critères de sélection : Aptitude à réaliser les opérations

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Compétence et qualité de la prestation : 40%

Prix : 40%

Délai d'exécution : 20%

Objet : Lot n°1 : Réfection de caniveaux dans la traversée du Village

Lot n°2 : Aménagement du chemin communal donnant accès au bas du Village

Lot n°3 : Construction d'un mur de soutènement

Contact avec le Maire pour les détails de ces opérations :

Téléphone : 04 95 21 70 33

Portable : 06 11 89 36 00

Réception des offres au plus tard le 28/12/2009, à 18 heures

Date d'envoi à la publication : 07/12/2009

Le Maire,

François PARAVISINI

20

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SARL FUMAJA

Siège social : Espace Poretta, Route de Bastia - 20137 PORTO VECCHIO

Objet : Réalisation de toutes opérations liées à la promotion immobilière réalisées soit pour son propre compte soit en tant que prestataire de services assurant la gestion de programmes immobiliers au profit de tiers ; Recherche d'opérations et de terrains, négociation de leurs acquisitions, prise de participation, montage des opérations immobilières sur tous les plans. Acquisition, installation, prise à bail de tous immeubles en vue de leur exploitation, notamment par voie de location de locaux non vendus ainsi que de tous biens mobiliers nécessaires à l'objet de la société.

Durée : 99 années

Capital : 8000 euros

Gérance : M. Stéphane CHIARONI, demeurant Chemin de Tenda, Route de Bastia, 20137 PORTO VECCHIO, M. Joël MARCHETTI, demeurant 12 Trinité, 20137 PORTO VECCHIO
Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis,

21

**AVIS DE LOCATION
GERANCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 décembre 2009, Made-moiselle Quilici Karine, loueur, demeurant Résidences Hestia, Bât. A, Toga, 20200 Bastia, a donné en location-gérance à Monsieur Laurent Albertini de nationalité française, né le 05 juillet 1974 à Bastia (Haute-Corse), demeurant Cité Aurora, Bâtiment 12, 20600 Bastia qui s'immatricule, un fonds de commerce de débit de boissons, club discothèque, à l'enseigne "LE ROS-BUD", sis et exploité 02, rue Carnot, 20200 Bastia, pour lequel elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia Haute-Corse, sous le numéro 413257445, pour une durée d'une année à compter du 01 décembre 2009, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour insertion unique,

24

ADDITIF

Dans l'annonce N°26, publiée dans l'Informateur Corse Nouvelle, N°6288 (semaine du 06/11 au 12/11/09), concernant l'augmentation de capital de la SARL CORSE JARDINS PISCINES SERVICES, il a été omis la mention suivante :
L'assemblée générale décide que la présente augmentation de capital **prendra effet rétroactivement à la date du 1er janvier 2009.**

Pour avis,

11

ORTHALIS EURL

Au capital de 200 euros
Siège : 26, rue Damrémont - 75018 Paris
RCS Paris : 488 500 299

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 27/11/2009, il a été décidé de transférer le siège social à la **Maison du Parc Technologique de Bastia, 20600 Bastia**, à compter du 01/12/2009 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Gérant : M. Gérard Guillem, 12, rue des Fraîches, 22210 Plemet.
Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

30

LEANDRI ROCH BTP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 303.000 euros
Siège : Zone Industrielle de Tralavettu
20110 Propriano
RCS Ajaccio B 450 635 203

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 16 novembre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de Commerce a décidé la transformation de la société, en Société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 303.000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : A l'issue du délai d'inaliénabilité ci-dessus, la cession d'actions au profit d'associé ou de tiers est soumise au droit de préemption des associés, non cédants.

En l'absence de préemption, la cession d'actions au profit de tiers est soumise à l'agrément des associés non cédants. Sous sa forme à Responsabilité Limitée, la société était gérée par Monsieur Roch Leandri.

Sous sa nouvelle forme de Société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

Président de la Société : Monsieur Roch Leandri, demeurant à Propriano (20110), 1, rue du Général de Gaulle.

Commissaires aux comptes : Confirmés dans leurs fonctions : Monsieur Manuel Ibanez, titulaire, la Société CONSEIL EXPERTISE COMMISSARIAT, COEXCOM, suppléante.

Pour avis, le Président.

45

ANTONE FRATE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1000 euros
Siège : Hôtel Belvédère
Place Christophe Colomb - 20260 Calvi (Corse)

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2009, il résulte que :

- L'objet social de la société a été étendu à compter du 01/12/2009 aux activités suivantes :
- Agrotourisme.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit par adjonction de l'alinéa suivant :

* **Nouvelle mention** :

La société a pour objet : Agrotourisme
Le reste de l'article est sans changement.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le représentant légal.

44

Corinne ROUDIÈRE

Avocat à la Cour
13, rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 83 15 - Fax : 04 95 32 83 18
Portable : 06 09 91 92 86

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2009, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée enregistrée au pôle d'enregistrement de Bastia le 7 décembre 2009 et présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL "SICO SOLAIRE"
Capital : 1000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune

Siège : Zone Industrielle de Tragone, Lot A Scosa, 20620 Biguglia

Objet : La production et la revente d'énergie renouvelables, tant directement qu'au travers de participation de société, de personnes et de capitaux, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet ainsi que la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Philippe Usciati, demeurant Piscia Rossa, Valle Longa, à Afa (20167)
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis et mention,
Le gérant.

12

SARL AREA SPORTS

Siège : 2, rue Conventionnel Salicetti
20090 Ajaccio

**AVIS DE NOMINATION
DE GERANT**

Aux termes de la décision des associés en date du 27 novembre 2009, Monsieur Jean-Jacques Mondoloni, né le 17 septembre 1964 à Ajaccio, de nationalité française, demeurant c/o Mme Manaud, Plaine de Cuttoli, Domaine Pozzo Rosso, 20167 Cuttoli-Corticchiato, a été nommé aux fonctions de gérant, en remplacement de Monsieur Jean-François Bernardi, démissionnaire.

06

LUCIANI DISTRIBUTION

SARL au capital de 53.107 euros
Lot Cara - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 433 981 545

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2009, l'assemblée générale a décidé de changer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

* **Ancienne mention** : Lot Marcantoni, Baléone, 20167 Sarrola-Carcopino

* **Nouvelle mention** : Lot Cara, 20090 Ajaccio
Le reste de l'article demeure inchangé.

La gérance,

08

B. LEONELLI

Avocat
40, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 69 67 - Fax : 04 95 32 79 15

**SEFICO
SEBASTIANI-FILIPPI
CONFISERIE**

Société par actions simplifiée
Au capital de 502.000 euros
Siège : Biguglia (20600), ZI de Tragone
RCS Bastia : N°326 203 783 (82 B 200)

Aux termes d'une décision en date du 5 octobre 2009, le deuxième alinéa de l'article 3 des statuts a été abrogé dans sa forme primitive et substitué par la mention suivante :

"Tous actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement et lisiblement des mots "Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle" ou des initiales "S.A.S.U" et de l'énonciation du capital social.

Pour avis, le Président.

19

SCI THELEME

17, rue Emile Zola
57360 Amneville
SCI au capital de 533.571,56 euros
RCS de Metz 415 164 268

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2009, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social qui se situait 17, rue Emile Zola, à Amneville (57360), pour le fixer au :
9, Avenue du Commandant Marche, 20260 Calvi (Corse).

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

La société est dorénavant immatriculée au RCS de Bastia.

Durée de la société : 99 ans
Objet : Location de logements.

Pour avis,
La gérance.

25

SCI MA.LI.VI

SCI au capital de 12.000 euros
Siège : 23, Cours Lucien Bonaparte
Villa Thalassa
20000 Ajaccio (Corse)
502 720 626 RCS Ajaccio
Société en Liquidation

L'AGO réunie le 30/11/2009, a :
* approuvé le compte définitif de liquidation ;
* déchargé Monsieur Joseph Castellani de son mandat de liquidateur et lui a donné quitus de sa gestion ;
* constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée ;
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au RCS.

Pour avis,

01

SDY

SARL au capital de 8000 euros
Lot Cara - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 451 735 476

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2009, l'assemblée générale a décidé de changer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

* **Ancienne mention** : Résidence l'Aiglon 1, Avenue de Verdun, 20000 Ajaccio
* **Nouvelle mention** : Lot Cara, 20090 Ajaccio

Le reste de l'article demeure inchangé.

La gérance,

INFOGREFFELes Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE

PAR INTERNET

www.infogrefe.fr

**L'information légale
sur les entreprises**

(Kbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINITEL 3617 infogrefe

RCS - RCS TTC

PAR TÉLÉPHONE 0 899 70 22 22

Ligne TTC 0999 + 6310 TTC

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,
Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

MACADO 2B

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Siège : Centre Commercial Hyper U
20600 Bastia
432 667 186 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 04/12/2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée MACADO 2B, a décidé :

1°) de modifier l'objet social de la société pour être :
L'achat, la gestion, la location en meublé et la location simple, ainsi que la vente de tous biens immobiliers ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
2°) de transférer le siège social du Centre Commercial Hyper U, au 1556, Route de Saint Florent, 20000 Bastia, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
Le tout à compter du 04/12/2009.

La gérance,

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,
Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

LE YOKO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Siège : Quartier du Premier Bataillon de Choc
20200 Bastia
RCS Bastia : 512 209 834

Aux termes d'une délibération en date du 04 décembre 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mademoiselle Marilyn Benedetto, de ses fonctions de co-gérante sans être remplacée.

La gérance,

BASTIA DEPANNAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7622 euros
Siège : Lieu-dit Ardisson RN 193
Furiani (Haute-Corse)
432 591 089 RCS Bastia

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2009 la dissolution de la société pour capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social de la société à compter du 17 octobre 2009 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur :
* Monsieur Pierre Fontaine, demeurant Le Mottais, 35400 Saint Malo (Ille et Vilaine) ; a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif ;

* Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Chez Monsieur Pierre Fontaine, Le Mottais, 35400 Saint Malo ;
* C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés ;

* Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, Le liquidateur.

**SCI Jacques POGGI
Sandrine POGGI GONDOUIN**

Notaires Associés à Bastia (20200)
Impasse Capanelle - Villa Henri
Successieurs de l'Etude de Me Mingalon
du 8 rue Miot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jacques Poggi, le 4 novembre 2009, enregistré à Bastia le 20 novembre 2009, bordereau n°2009/1248, case n°1, il a constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : HERODE - **capital** : 15.000,00 euros - **siège** : Furiani (20600) EPHAD, Saint André - **Durée** : 99 ans - **objet social** : achat, location, mise en valeur, construction immeuble - **Apports en numéraire** : 15.000,00 euros - **Apport en nature** : Néant - **Cogérants** : Toussaint Gaëtan Balbi, demeurant à Bastia (20200), Bloc I, Résidence Palais de Justice, Toussaint Etienne Vincent Balbi, demeurant à Corte (20250), 3, rue Jean Nicolai - **Cession de parts sociales et agrément** : Libre entre associés - **Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,
Me Jacques POGGI.

Suivant acte reçu par Maître Jacques Poggi, le 12 novembre 2009, publié au bureau des hypothèques de Bastia le 4 décembre 2009, sous le n°2009/25954, il a constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : MATHUSALEM - **capital** : 708.000,00 euros - **siège** : Furiani (20600) EPHAD, Saint André - **Durée** : 99 ans - **objet social** : achat, location, mise en valeur, construction immeuble - **Apports en numéraire** : Néant - **Apport en nature** : 708.000,00 euros - **Cogérants** : Toussaint Gaëtan Balbi, demeurant à Bastia (20200), Bloc I, Résidence Palais de Justice, Jacques Henri Balbi, demeurant à Bastia (20200), Villa Les Palmiers - **Cession de parts sociales et agrément** : Libre entre associés - **Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,
Me Jacques POGGI.

Par acte SSP en date à Cateri 20225, du 30/11/2009, a été constitué la Groupement Agricole d'Exploitation en commun Reconnu "GAEC CASTELLANI", Société Civile au capital de 136.500 euros, dont le siège est à San Cesariu, Catéri (20225), Messieurs Castellani Paul et Castellani Pierre et Mme Castellani Dorothée, demeurant San Cesariu, Catéri (20225), ont été désignés en qualité de co-gérants. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

SARL CORSICA FLAVOUR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : Av. Maréchal Lyautey
Rés. Empire Bât. A1 - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 493 588 958

L'assemblée générale des associés du 30 novembre 2009 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Ajaccio.

Pour avis,
Le liquidateur.**SCP PINNA - MELGRANI
CUTTOLI - VERGEOT**

Notaires Associés
6, Bd, Sylvestre Marcaggi
20000 Ajaccio
Tél : 04 95 51 75 75
Fax : 04 95 51 15 55

FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte contenant vente de fonds de commerce reçu par Me Paul Cuttoli, notaire, le 30 novembre 2009, enregistré à Ajaccio, SIE le 3 décembre 2009, bordereau 2009/787, case n°1, ext. 2109.

Le bail gérance libre d'un fonds de commerce de vente et pose de pare brise exploité à Sarrola-Carcopino, (20167 Mezzavia), ZI de Pernicaggio, Baléone, connu sous l'enseigne "ASSURPOSE CORSE PARE BRISE", consenti par M. Defendin Moretti, et Mme Martine Cécile Angèle Savignol, son épouse, demeurant à Afa (20167), Lieu-dit Bonacorsuccia, U Pozzu, à la société dénommée CORSE PARE-BRISE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social à Sarrola-Carcopino, (20167 Mezzavia), ZI de Pernicaggio, Baléone, immatriculée au RCS Ajaccio sous le numéro 385 296 108, fonds pour lequel M. Defendin Moretti, est immatriculé au RCS Ajaccio sous le numéro 322 816 919 ; et pour lequel la SARL CORSE PARE-BRISE, est immatriculée au RCS Ajaccio, en qualité de locataire-gérant sous le numéro 385 296 108 et identifiée à l'INSEE sous le numéro SIRET 385 296 108 00017.

Ledit bail en date du 1er mars 1992, enregistré à Ajaccio RD le 26 mars 1992, folio 63, bordereau 176/6.

A été résilié purement et simplement à compter du 30 novembre 2009 par la vente dudit fonds par le bailleur au profit du locataire-gérant, tous deux susnommés, aux termes de l'acte susvisé.

Pour unique insertion,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du 04 Décembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Corsica Watts**Forme** : SARL**Capital** : 1500 euros**Siège social** : Route Impériale Quartier Subigna 20600 Bastia**Objet** : Gestion de participations financières et développement de projets industriels**Durée** : 99 ans**Gérant** : Girolami Jean-François, demeurant au Route Impériale Quartier Subigna 20600 Bastia**Immatriculation** : La société sera immatriculée au RCS de Bastia

Pour avis,

SARL A.B.B

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège : ZI de Baléone
Sarrola-Carcopino
20167 Mezzavia
409 460 300 RCS Ajaccio

D'un PV d'AGO du 01/12/2009, il résulte que :

- Lucien Colonna, demeurant au Ld A Renasca, Chemin Acqualonga, 20167 Mezzavia, a été nommé en qualité de nouveau gérant en remplacement de Marcel Colonna.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,
Le représentant légal.**SCP PINNA - MELGRANI
CUTTOLI - VERGEOT**

Notaires Associés
6, Bd, Sylvestre Marcaggi
20000 Ajaccio
Tél : 04 95 51 75 75
Fax : 04 95 51 15 55

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Paul Cuttoli, notaire, le 30 novembre 2009, enregistré à Ajaccio, SIE le 3 décembre 2009, bordereau 2009/787, case n°1, ext. 2109.

M. Defendin Moretti et Mme Martine Cécile Angèle Savignol, son épouse, demeurant à Afa (20167), Lieu-dit Bonacorsuccia, U Pozzu.

Ont cédé à : La Société dénommée CORSE PARE-BRISE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social à Sarrola-Carcopino, (20167 Mezzavia), ZI de Pernicaggio, Baléone, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 385 296 108, jusqu'alors locataire gérant aux termes d'un bail en date du 1er mars 1992, résilié par l'effet de la cession à son profit.

Un fonds de commerce de vente et pose de pare brise exploité à Sarrola-Carcopino, (20167 Mezzavia), ZI de Pernicaggio, Baléone, connu sous l'enseigne "ASSURPOSE CORSE PARE BRISE", pour lequel M. Defendin Moretti, est immatriculé au RCS Ajaccio sous le numéro 322 816 919 et identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 322 816 919 00029 et pour lequel le cessionnaire est déjà immatriculé au RCS Ajaccio en qualité de locataire-gérant sous le numéro 385 296 108 et identifiée à l'INSEE sous le numéro SIRET 385 296 108 00017.

Ensemble les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds, à l'exclusion de toute marchandise.

Précision étant faite :

- que l'activité effectivement exercée correspond à celle mentionnée ci-dessus et figurant à l'extrait d'immatriculation de la SARL CORSE PARE-BRISE, exploitant-cessionnaire, soit "VENTE ET POSE DE PARE-BRISE".

- que l'adresse dudit fonds de commerce est bien celle figurant à l'extrait d'immatriculation de la SARL CORSE PARE-BRISE, exploitant-cessionnaire, soit : ZI de Pernicaggio, Baléone, Sarrola-Carcopino, 20167 Mezzavia.

Moyennant le prix de 280.000,00 euros, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 250.000,00 euros, au matériel pour 30.000,00 euros.

Prise de possession : Le 30 novembre 2009, par la confusion des qualités de propriétaire et d'exploitant de l'acquéreur.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Paul Cuttoli, 6, Boulevard Sylvestre Marcaggi, 20000 Ajaccio, où domicile a été élu.

Pour unique insertion,

**LOCATION GERANCE
AVIS DE RESILIATION**

Mr Marc ASTOLFI et la « SOCIETE D'EXPLOITATION DU CABINET CORSIM » ont mis un terme au contrat de location gérance concernant l'exploitation d'un fonds de commerce « d'Agent Immobilier Syndic de Copropriété » port Charles Ornano 20000 AJACCIO (commune d'Ajaccio), La « SOCIETE D'EXPLOITATION DU CABINET CORSIM » n'exploite plus le dit fonds de commerce à compter du 31/12/2009.

Pour Avis,

S.A.R.L LE CUBE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/11/2009 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Siège Social : Bâtiment E/F N°12 Les 4 portes - Les 4 chemins- 20137 PORTO VECCHIO

Durée : 99 ans

Dénomination : LE CUBE

Objet social :

La société a pour objet :

- activités de bien-être et remise en forme, musculation, cardio training, fitness et autres activités sportives
- cours individuels ou collectifs liés à ces activités

- vente de boissons énergétiques, café, thé, jus de fruits, etc....

- vente de compléments alimentaires

- suivi diététique

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières se rapportant.

Le **capital social** s'élève à la somme de 2000 euros.

Gérance : Madame LUCCHINI Magali demeurant appartement 12, les 4 Portes à PORTO VECCHIO

La société sera immatriculée au RCS AJACCIO

Pour avis et mention
Madame LUCCHINI Magali
Gérante

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°6292, du 04/12/2009, concernant la SCI LE CLUB :

Il fallait lire :

* de proroger de 99 années la durée de la société soit jusqu'au 25 avril 2112 ;
* de convertir globalement le capital social en euros ;

En lieu et place de :

* de proroger de 99 années la durée de la société soit jusqu'au 27 avril 2112 ;
* de convertir le capital social en euros ;
Le reste sans modification.

**Dénomination :
CR BATIMENT**

Forme : SARL
Capital : 10.000 euros
Siège : 5 rue général Graziani
RCS BASTIA : 490 209 970

POURSUITE D'ACTIVITE

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,

**SARL LE CLUB
EXPLOITATION****ADDITIF**

Additif à l'annonce n°57, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine semaine du 4/12/09 au 10/12/09, n°6292, concernant la démission d'un co-gérant de ses fonctions. Les fonctions de gérant démissionnaire au sein de la société prendront fin au 30 septembre 2009.

Le reste sans modification.

**CENTRE DE RESERVATION
TOURISTIQUE**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : Immeuble Les Casinca - Querciole
20213 Sorbo Ocagnano (Haute-Corse)
319 722 625 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2009, il résulte que :

- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

- L'inscription modificative sera portée au RCS du Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le représentant légal.

**SOCIETE D'EXPLOITATION
DU CABINET CORSIM**

Siège : " CORSIM "

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège social : Port Charles Ornano
20000 AJACCIO
RCS AJACCIO 422 656 454

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à l'activité de Promotion immobilière, Assistance et marketing auprès des promoteurs immobiliers, conception et développement de programmes immobilier et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Gérance,

EURL " LA PALMOLA "

Capital : 7622,45 Euros
Siège Social : 20.232.Oletta
R.C.S BASTIA : 340 818 913

**AVIS DE NOMINATION
DE GERANT****L'EURL LA PALMOLA**

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée,
Capital : 7 622,45 Euros
Siège Social : 20.232.Oletta
R.C.S BASTIA : 340 818 913

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 07.12.2009, Mr Jacques-Yves Bonavita, né le 24 octobre 1972 à Bastia, de nationalité française, demeurant à la Palmola 20232 Oletta a été nommé gérant, en remplacement du Dr. Joseph Marie Bonavita, décédé.

FRESAM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège : Colline du Scudo
Route des Sanguinaires
20000 Ajaccio
477 791 826 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 02 décembre 2009 à Ajaccio, la Collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Chantal Amsili, et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Mme Sultana Amsili, demeurant 11, Avenue Marguerite, 94430 Chennevières-Sur-Marne pour une durée illimitée.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Mme Sultana Amsili a été substitué à celui de Mme Chantal Amsili.

La Gérance,

Maître Marthe Poggi, notaire, agissant en qualité de membre de la Société

**"Maître Marthe POGGI,
Notaire associé"**

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 39, Boulevard Paoli

Suivant acte reçu par Maître Marthe Poggi, notaire à Bastia le 1er décembre 2009, enregistré à la recette divisionnaire de Bastia, le 02 décembre 2009, n°2009/1277, case n°1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI SAAF

Siège : Biguglia, (Haute-Corse), Lieu-dit "Paluro", 20620

Durée : Quatre vingt dix neuf ans (99 ans)

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers et notamment l'acquisition d'un hangar sis sur la commune de BORGIO (Haute-Corse).

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faire la réalisation à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ;

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société ;

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Capital : Trois cents euros (300,00) euros
Apports en numéraire : Trois cents euros (300,00 euros)

Gérant : Monsieur François Marie Cruciani

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis et mention,
Me Marthe POGGI,
Notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : "SANTUCCI"

Capital : 500,00 euros

Siège social : Lieu-dit "Cocani", RN 197, Algajola (20220)

Objet : L'acquisition, la construction, la location d'un bien immeuble sis à Algajola, et en France plus généralement.

Et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : Les associés n'ont fait que des apports en numéraire :

A savoir la somme de 500,00 euros, Ladite somme a été déposée auprès du l'Agence Crédit Lyonnais à Ile-Rousse, 20220

Gérance : Mme Rossi Jeanne Victoria, veuve Santucci, né le 10 mars 1951 à Algajola (20), demeurant Restaurant "Le Chariot", à Algajola, 20220, Haute-Corse, est nommée première gérante

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Borgo du 4 décembre 2009, il a été constitué sous la dénomination **UNION CORSE DES CARBURANTS**, une Société par Actions Simplifiée, à Conseil de Surveillance dont les caractéristiques sont les suivantes : **Siège social** : Parc d'Activités de Purettonne, 20290 Borgo ; **Siège et nom commercial** : UCC - **Objet** : Toutes opérations commerciales et industrielles dans le secteur de l'énergie et plus particulièrement dans le négoce, le stockage, les services et conseils associés et notamment ; achats, stockage et ventes de produits sur les marchés nationaux et internationaux, à destination des consommateurs et revendeurs, approvisionnement et gestion de dépôts aéroportuaires et maritimes et avitaillement des aéronefs et bateaux, conseils et négoce de produits phytopharmaceutiques..... la prise de participation dans toutes sociétés civiles et commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de fusion, d'alliance ou autrement ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce - **Capital** : 1.000.000 euros - **Président** : Monsieur Claude Ferrandi, demeurant à Ville di Pietrabugno, (20200), Résidence I Minelli, Bât. H - **Membres du Conseil de Surveillance** : Monsieur Henri Ferrandi demeurant à Bastia (20200), Campo Ventoso, Route de Cardo, Monsieur Gilbert Ferrandi, demeurant à Ville di Pietrabugno (20200), Chemin des Crêtes, Monsieur Jean-Pierre Muffraggi, demeurant à Pietrosella, (20167), 44, Allée du Maquis, Monsieur Pascal Eugène Ceccaldi, demeurant à Ajaccio (20000), La Closerie, Saint François, 16, Avenue Pascal Rossini, Mme Caroline Ceccaldi, demeurant à Ajaccio (20090), Les Balcons, d'Ajaccio, Immeuble Arum n°10, Quartier d'Aspretto - **Commissaire aux comptes** nommé pour une durée de 6 exercices : **Titulaire** : COREVAL, représentée par Monsieur Alain Perret sise à Ajaccio, (20000), 15, Avenue Colonel Colonna d'Ornano - **Suppléant** : Monsieur Joseph Lorenzoni domicilié à Bastia (20200), 11, Avenue Emile Sari - **Immatriculation** : Au RCS de Bastia.

Pour avis,
Le Président.

**SCP "Yves LEANDRI et
Jacques BRONZINI de
CARAFFA"**

Notaires Associés
1, rue Luigi Gialferri - 20200 Bastia

Aux termes d'un acte dressé par Maître Yves Leandri, notaire associé à Bastia le 24 novembre 2009, déposé au Bureau des Hypothèques de Bastia, le 30 novembre 2009, volume 2009 P, numéro 9030, il a été procédé aux modifications suivantes :

Le capital social de la société dénommée "SCI DOMAINE DU LEVANT I", Société Civile Immobilière de Construction - Vente au capital de mille euros (1000,00 euros), dont le siège social est à Borgo, (Haute-Corse), Centre Commercial Monte Stello, Route Nationale 193, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro SIREN 515 112 407 a été augmentée en nature de 422.675,00 euros, pour le porter ainsi de 1000,00 euros à 423.675,00 euros.

Pour avis et mention,
Me Yves LEANDRI.

CHANGEMENT DE NOM

M. MASSONNEAU (Romain, Raymond, Alain), demeurant Résidence A Ghiesale, N°1, Migliacciaru à Prunelli di Fiumorbu, (Haute-Corse), agissant au nom de son enfant mineur MASSONNEAU (Emma, Pascale), née le 20 décembre 2007 à Bastia, (Haute-Corse), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux, à l'effet de substituer au nom patronymique de cette mineur celui de GAMBOTTI.

Maître SEFFAR Jean-Pierre

Avocat
Rés. Paoli - 22, rue César Campinchi - 20200 Bastia

VENTE AUX ENCHERES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :
* Sur la **commune de BIGUGLIA** (Haute-Corse)
Dans un ensemble immobilier dénommé "BEVINCO", une parcelle de terre sise au Lieu-dit "Mulino", cadastré Section D n°1143 pour une contenance de 10a 68ca.
Et la villa y édifiée. Ledit bien constitue le Lot Numéro 218 dudit lotissement
Occupation :

Par acte authentique reçu le 10/09/2009, par Maître Xavier Pepin, notaire à Raincy (93), 8, Avenue de la Résistance, Monsieur Louis Pierre Hedoux, né le 15/06/1935 à Boulogne Sur Mer (62) et Mme Marie-Louise Andre née le 07/05/1930 à Villiers sur Morin (77), son épouse, Monsieur Hedoux, demeurant Portigliolo (20138), Allée des Eucalyptus, et Mme André, demeurant à Montfermeil (93370), 66, Avenue Emile Cossonneau, mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Rayer, notaire à Crecy en Brie (77), préalable à leur union célébrée à la Mairie de Crecy en Brie (77), le 07/11/1953, ayant opté ensuite pour le régime de la communauté universelle aux termes d'une déclaration conjointe reçue par Maître Denis de la Marnière, Notaire à Raincy, le 01/02/1996, ont déclaré adopté le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil. Les éventuelles oppositions seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'étude de Maître Xavier Pépin, susnommé.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Venzolasca, du 07 décembre 2009, enregistré à Bastia le 8 décembre 2009, bordereau 2009/1290, case n°8, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "U PALAZZU"

Capital : 1000 euros

Siège : Venzolasca 20215

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location de tous autres immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 années

Gérant : Monsieur Catoni Paul-Jacques demeurant à Venzolasca, 20215

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le gérant

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 08 décembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SO.DI.MAP

Forme : SARL

Capital : 5000 euros

Siège : Maison de Cap Corse, rez de quai, Port de Toga, 20200 Bastia

Objet : Création d'un fonds de commerce d'achat et de vente de tous produits, appareils et matériel de nettoyage industriel

Durée : 99 ans

Gérance : Juliette Girard-Colombani

Immatriculation : RCS Bastia en cours d'immatriculation

Pour avis,

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte sous seing privé, enregistré à Porto-Vecchio, le 08/12/2009, bordereau 2009/421, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL LAËTITIA

Capital : 7600 euros

Siège : Le Stagnolu, 20137 Porto-Vecchio

Objet : Promotion immobilière, achat et revente de terrains et plus généralement, toutes opérations de quelles natures qu'elles soient juridiques, économiques, et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet social sus indiqué

Durée : 99 ans

Gérant : M. Quilichini Marc, demeurant, Le Stagnolu, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation : En cours au RCS Ajaccio

Pour avis, le gérant.

Société d'Audit et d'Expertise Comptable (S.A.E.C.)

Société par actions simplifiée

Au capital de 250.000 euros

Siège : 10, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : B 332 086 800

L'assemblée générale en date du 30 juin 2009 a mis fin aux fonctions de Monsieur Levesque Laurent, commissaire aux comptes suppléant, arrivés en fin de mandat et nommé, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe Pascot, domicilié, 2, Avenue du 1er Mai, 91120 Palaiseau, pour une période de six exercices soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014. La durée des fonctions du Commissaire aux comptes expirera avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes du dernier de ces exercices sauf renouvellement.

COMMUNE D'ASCO**AVIS DE MISE EN CONCURRENCE SIMPLIFIÉE**

1. **Dénomination et adresse de la collectivité** :
Commune d'ASCO

2. **Mode de passation choisi** : Procédure adaptée

3. **Objet du marché** : Construction d'un garage municipal de 70m²

4. **Délais d'exécution** : 5 mois

5. **Modalités d'obtention** :

Les candidatures doivent être transmises à : Monsieur le Maire d'ASCO

Date de remise des candidatures : 21 décembre 2009 à 12 heures

Les plis seront transmis sous pli recommandés avec demande d'avis de réception postale ou remis en Mairie contre décharge à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 20276 Asco

6. **Justifications concernant les qualités et capacités des candidats :**

Justifications concernant les qualités et capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats, dont :

- Les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article 50 du Code des Marchés Publics (Impôts, taxes, T.V.A, U.R.S.S.A.F, assurance maladie, maternité, assurance vieillesse, et invalidité décès, congés payés, assurance décennale et civile....)

- lettre de candidature modèle DC4 (imprimé Cerfa 30.3550) ;

- déclaration du candidat volet 1 et 2 modèles DC5F (imprimé Cerfa 30.3551), DC6 (imprimé Cerfa 30.3553), et le cas échéant DC5E (imprimé Cerfa 30.3552) ;

- les garanties professionnelles et financières permettant de prouver que les entreprises candidates sont capables de réaliser des travaux de génie civil ;

- les certificats de capacité ou une note indiquant les références récentes en matière de génie civil ;

- une note indiquant les moyens que les entreprises envisagent de mobiliser pour les travaux en objet et qui indique : le matériel, le personnel d'encadrement, les références de bonnes exécutions (elles doivent être certifiées par des maîtres d'oeuvres).

- une attestation sur l'honneur des candidats indiquant, qu'ils n'ont pas fait l'objet au cours de ces cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du Casier Judiciaire pour les infractions visées aux articles L.34-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du Travail ;

7. **Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication chargée de l'insertion** : 08 décembre 2009

Le Maire,

PLMC

Avocats à la Cour

255 Rue de l'Acropole

Antigone

34000 MONTPELLIER

Tél. : 04 99 52 64 52

Fax : 04 67 65 27 31

E-mail : 255@plmc-avocats.com

GASTRO 2A

Société d'Exercice Libéral

à Responsabilité Limitée

Au capital de 284 000 Euros

Siège social :

3, rue Prosper Mérimée

20000 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 5 décembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée,

Dénomination sociale : GASTRO 2A,

Siège social : 3, rue Prosper Mérimée, 20000 AJACCIO,

Objet social : l'exercice de la profession de médecin,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS.

Capital social : 284 000 Euros

Gérance : M. Serge PIERA, demeurant

Résidence des Iles Bât. C, Le Giraglia,

20000 AJACCIO ; M. Joseph PIERA,

demeurant Résidence Lot Fontaine du

Salaro, 20000 AJACCIO ; M. Francis

SAUCH, demeurant Résidence des Iles

Bât. D, Le Monte Cristo, 20000 AJAC-

CIO ; M. Pierre MAMBRINI, demeurant

6, rue Sergent Casalonga, 20000 AJAC-

CIO ; M. Eric VILLE, demeurant à Tus-

cia, 20167 ALATA

Immatriculation : Au Registre du Com-

merce et des Sociétés de AJACCIO.

Pour avis,
La Gérance.

SANT'ANTONE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège : Les Jardins de Senegue

20228 Luri

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 16 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SANT'ANTONE

Nom commercial : Bastia Cap Construction (B.C.C.)

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège : Les Jardins de Senegue, 20228

Luri

Objet : La maçonnerie générale, l'amé-

énagement des jardins, l'électricité et

tous travaux de petite maçonnerie

Durée de la société : 99 ans à compter

de la date de l'immatriculation de la

société au Registre du Commerce et

des Sociétés

Capital : 10.000 euros

Gérance : Monsieur Richard Bernardini,

demeurant Lot Pianone di Borgu, N°23,

20290 Borgo

Immatriculation de la société : Au

Registre du Commerce et des Sociétés

de Bastia

La gérance,

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°43, parue dans l'Informateur Corse Nouvelle n°6288 journal du 06/11/09 au 12/11/09.

Il fallait lire : Fin de location gérance d'un fonds de commerce

Et non : Fin de location gérance d'un fonds artisanal, comme écrit par erreur.

Pour avis,

KWA 2 NEUF.COM

Société à Responsabilité Limitée type SARL

Au capital de 6000 euros

Adresse siège social : RN 193 Valrose 20290

BORGO

RCS en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, à Bastia en date du 1er décembre 2009, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : KWA 2 NEUF.COM

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée type SARL,

Adresse du Siège social : RN 193 Valrose 20290 BORGO

Objet social : Vente d'articles design, meubles, décorations, cadeaux, luminaires, art de la table.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS,

Capital social : 6000 euros divisés en 100 parts de 60 euros,

Gérance : Madame MARGUERITE ORICELLI Nathalie demeurant : lotissement Mare e Monte n°85 20290 BORGO

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, La Gérance.

SOFIRAL

Société d'Avocats

Résidence Mattéa

Route de la Mer - 20213 Folelli

Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

Les associés de la SARL U SPIAZZU, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, dont le siège est sis Lieu-dit Terrige, 20242 Vezzani, immatriculée au RCS Bastia sous le numéro B 434 866 638 ont décidé par une assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2009 la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Chantal Foury, demeurant Lieu-dit Terrige, 20242 Vezzani, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la Loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de Bastia.

BRACALINA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8000 euros

Siège : Lieu-dit Bracalina

Route de Sagone

20167 Alata (Corse)

429416894 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal d'assemblée générale mixte du 1er décembre 2009, il résulte que :

- Monsieur Joseph François Silanus, demeurant à Mezzavia Ajaccio (Corse), Les Soleils de Mezzavia, Bt. D2

A été nommé à compter du 1er décembre 2009 en qualité de nouveau cogérant en remplacement de Monsieur Jérôme Henri Paoli démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, Le représentant légal.

83

SOFIRAL

Société d'Avocats
Résidence Mattéa
Route de la Mer - 20213 Folelli
Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

Les associés de la SARL ORTWIN AMADEUS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, dont le siège est sis Lieu-dit Cantina, 20145 Sari Solenzara, immatriculée au RCS Ajaccio sous le numéro B 423 613 249 ont décidé par une assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2009 la dissolution anticipée de la société à compter du 16 novembre 2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Roger Gambotti, demeurant Quartier Monticello, 20145 Sari-Solenzara, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la Loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Quartier Monticello, 20145 Sari-Solenzara. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Ajaccio.

81

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SCEA DOMAINE DE TERRE ROSSE SCEA au capital de 97000 euros (quatre vingt dix sept mille euros), constituée au terme d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2009.

Siège social : La Plaine du Nebbiu - 20217 SAINT FLORENT

Objet : L'exploitation, la gestion, l'administration du terrain agricole situé à Rapale, OMETA DI TUDA, terrain d'une superficie de 31 ha 62a 15ca.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre conjoints, ascendants et descendants.

Gérant : M. Gérard BERGE, demeurant la Plaine du Nebbiu - 20 217 SAINT FLORENT, et Mme Christelle BERGE, demeurant 21 ter Rue César Campicchi - 20200 BASTIA, nommés pour une durée indéterminée.

RCS : BASTIA

91

Société Civile de Moyens "M.M.H."

11, bis, Boulevard du Fango
20200 Bastia
SCM au capital de 1525,00 euros
RCS Bastia : D 379 623 812

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01 décembre 2009, Monsieur François Jérôme Boschi, demeurant à Bastia, (20200), 1, rue Cardinal Viale Praela, a été nommé cogérant à compter du 24 janvier 2000 en remplacement de Mme Marie Hélène Zani, cogérant ayant cessé ses fonctions à ladite date du 24 janvier 2000.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision sont les suivantes :

Ancienne mention : Monsieur Dovic Rinaldi, et Mme Marie-Hélène Zani, cogérants ;

Nouvelle mention : Monsieur Dovic Rinaldi et Monsieur François Jérôme Boschi.

Pour avis, La gérance.

84

Cabinet d'Avocats Associés MUSCATELLI - CRETY MERIDJEN

Les Jardins de Bastia
Chemin de l'Annonciade
20200 Bastia
Téléphone : 04 95 31 35 63
Fax : 04 95 31 38 14

RESIDENCE HOTELIERE DU SAN LUCIANU "RHSL"

Société à Responsabilité Limitée
Hôtel San Lucianu
Moriani-Plage
20230 San Nicolao
RCS Bastia : n°B 345 004 782

Par acte sous seing privé en date du 19 novembre 2009, la SARL RESIDENCE HOTELIERE DU SAN LUCIANU, "RHSL", a consenti à la SARL MARK WARNER France, venant aux droits de la SARL MARK WARNER Méditerranée, le renouvellement pour cinq années à compter du 4 octobre 2009, de la location gérance du fonds de commerce connu sous l'enseigne "Hôtel SAN LUCIANU", sis à San Nicolao, Lieu-dit Moriani Plage, et pour l'exploitation duquel la SARL "RHSL", est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia, sous le n°B 345 004 782.

10

RECTIFICATIF

Rectificatif à la publicité du 30/10/09, Le Martin Philippe, bailleur, a donné en gérance son fonds de restauration à l'EURL A FESTA, locataire gérante en date du 09/07/2009.

92

GENIUS 2

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège : Pino (20228), Lieu-dit Serra
RCS Bastia : B 402 052 328

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 21/11/2009, les associés statuant au vu du rapport du liquidateur ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation ;
- les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Mention : RCS Bastia

Pour avis,

87

SCP PINNA - MELGRANI CUTTOLI - VERGEOT

Notaires Associés
6, Bd, Sylvestre Marcaggi - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 51 75 75 - Fax : 04 95 51 15 55

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Henri Pinna, notaire associé, le 7 décembre 2009, enregistré à Ajaccio, SIE le 8 décembre 2009, bordereau 2009/800, case n°3, ext. 2145.

La Société dénommée AGULA MARINA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est à Grosseto Prugna, (20166 Porticcio), Centre Commercial U Paese, Lieu-dit Marina di Viva, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le numéro 419 069 380 (n° de Gestion 98 B 149), et identifiée à l'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET 419 069 380 00014.

A cédé à : Monsieur Serge Jurado, employé, domicilié à Porticcio (20166), Salon Vogue, Plage de la Viva.

Un fonds de commerce de commerce de détail habillement mode hommes et femmes, exploité à Grosseto Prugna (20166 Porticcio), Centre Commercial U Paese, Lieu-dit Marina di viva, lui appartenant connu sous l'enseigne "AGULA MARINA", et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le numéro 419 069 380 et identifiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET 419 069 380 00022.

Ensemble les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds, à l'exclusion de l'enseigne et à l'exclusion de toutes marchandises.

Moyennant le prix de 40.000,00 euros, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 40.000,00 euros.

Propriété - Jouissance :

Le 7 décembre 2009

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Henri Pinna, notaire, 6, Boulevard Sylvestre Marcaggi, 20000 Ajaccio, où domicile a été élu.

Pour unique insertion,

L'INFORMATEUR CORSE

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

TEL : 04 95 32 89 92

90

GEIE "Artisanat Transfrontalier"

N° Siren : 424 945 103
Capital : 41.771 euros
Siège : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse
3, rue Marcel Paul - 20200 Bastia

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réuni le 27 novembre 2009 à 17 heures :

- a approuvé le compte définitif de liquidation ;
 - a déchargé Mme Louise Nicolai, de son mandat de liquidateur et lui a donné quitus de sa gestion ;
 - a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée ;
- Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au RCS

Pour avis, le liquidateur.

88

Me Marthe POGGI, notaire, agissant en qualité de membre de la Société
« **Maître Marthe POGGI,**

Notaire associé »

S.C.P. titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute Corse), 39 Bd Paoli.

Suivant acte sous condition d'homologation judiciaire reçu par Me Marthe POGGI en date du 11 juin 2009

Monsieur Olivier Pascal MORACCHINI, chirurgien dentiste, et Madame Claudine Marie Christine Lucienne CARRIERE, orthodontiste, mariés sous le régime légal de la communauté de bien réduite aux acquêts à la mairie de BASTIA (20200) le 10 juillet 2004, ont adopté le régime de la séparation de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et seront reçues par tous moyens autres que verbaux (lettre R.A.R. ou exploit d'huissier) dans les trois mois de la parution du présent avis, en l'Etude de Me Marthe POGGI.

Pour avis,
Me Marthe POGGI Notaire

85

CHANGEMENT DE NOM

M. PUTZOLU (Damien), né le 08 juillet 1943 à Aullène (Corse du Sud), demeurant au Village à Aullène (Corse du Sud), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : PUTZOLI.

ÉPICERIE

L'Étoile du Sud

Bazar
Robes-Orientale
Fruits et Légumes - Fruits Sec

11, BD AUGUSTE GAUDIN - 20200 BASTIA
TÉL : 06 24 84 11 74

CONSEIL GENERAL

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
 Direction des achats publics
 rue capitaine Livrelli (1er étage)
 BP 414 - 20183 AJACCIO cedex
 Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
 mël : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
 web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : Canton du CRUZZINI-CINARCA programme revêtement 2009-2012 R.D.25 CASAGLIONE

Référence acheteur : 2009-112

Nature du marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché unique

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Travaux de terrassement (250m³ de déblais) d'hydraulique et de maçonnerie (4m³ de parapet, 7m de buse 600, 35m de descentes d'eau, 11 aménagements de puisard, 1 970m de fossé béton) de bordures (450m de T2) et de chaussée (80 m³ de purges, 2 800T d'enrobés).

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

Versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité :

- Délai global de paiement de 40 jours ;

- Prix fermes et actualisables

Forme juridique :

- Groupement solidaire

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

- garanties techniques et financières suffisantes ;
 - candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.
 Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

10 % : délais

Dossier à retirer :

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
 Pôle des Infrastructures de Communication
 8 cours Général Leclerc - 3ème étage
 BP 414 - 20183 AJACCIO CEDEX
 Tél : 04 95 29 15 35 - Fax : 04 95 21 75 55
 mël : marches.dic@cg-corsedusud.fr
 web : http://www.cg-corsedusud.fr

Remise des offres : 08/01/10 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations : Mars 2010

Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation auprès du correspondant :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est téléchargeable sur le site internet mentionné en amont sauf les plans à demander au correspondant.

Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant : Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA
 Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex
 Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55
 mël : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée; Référé pré-contractuel: possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

Envoi à la publication le : 04/12/2009

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

COMMUNE DE PIETRACORBARA

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Dénomination, adresse et N° de téléphone de la collectivité qui passe le marché : Commune de Pietracorbara

Mairie
 20233 Pietracorbara
 Tél. : 04.95.35.20.59
 Fax. : 04.95.35.28.31
 Mail : mairie.pietracorbara@wanadoo.fr

2. Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics). Les dossiers de consultation sont à retirer en mairie tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures ou envoyer sur simple demande par messagerie électronique sous format PDF.

3. Objet du marché : Fourniture et raccordement de dispositifs de comptage d'eau potable individuels - Programme 2009.

4. Critères de sélection des offres :

1 - Coût de réalisation (50%)

2 - Délais de réalisation (30%)

3 - Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la provenance et qualité des matériaux, des procédés d'exécution envisagés (20%)

5. Délai d'exécution et date prévisionnelle de commencement des travaux :

- délai à l'initiative du candidat mais non supérieur à 6 mois

- janvier 2010

6. Délai de validité des offres : Quatre vingt dix jours.

7. Date limite de remise des offres : 21 décembre 2009 à 16 heures en mairie de Pietracorbara

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence à la publication :

7 décembre 2009

Email : al@informateurcorse.com



AVIS D'ATTRIBUTION

120 de 2009

1 - Collectivité territoriale contractante :

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
 Rond Point du Maréchal Leclerc
 20405 Bastia Cedex 9
 Tél. 04.95.55.55.55

2 - Objet du marché :

"Préstations d'assistance et maintenance applicative et matérielle des composantes du système informatique du Département de la Haute-Corse, Lot 2"

Nomenclature : CPV 72267000-4, 50312000-5

Marché non couvert par l'AMP

3 - Procédure :

Marché négocié après appel d'offres ouvert infructueux sans publicité selon l'article 35-II-3 du Code des Marchés Publics. Marché à bons de commande au regard du droit national français

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Valeur technique : (60 %)

2. Prix : (40%)

4 - Attribution du marché :

Titulaire : Société 4 AXE (13400 Aubagne)

Date d'attribution : 24/11/2009

Montant du marché TTC : 358.80 euros TTC

5 - Renseignements complémentaires :

- Avis obligatoire à publier

- Numéro de l'AAPC initial : 03/2007

- L'Appel d'offres initial a fait l'objet d'un avis publié à « L'Informateur Corse », au Moniteur, au Joue et au BOAMP

- Nombre d'offres reçues : 1

- Estimation de l'administration : 400 euros TTC

- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montépiano

20407 Bastia Cedex

Tél. 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.38.55

(Délai de recours : deux mois).

- Date d'envoi du présent avis : 03 décembre 2009.

Le Président,
 Pour le Président du Conseil Général
 et par délégation
 Le Directeur Général des Services
 Thierry GAMBIA-MARTINI

Un projet étudiant, sous



Pour l'Informateur Corse Nouvelle, Alexandra Joubert, 19 ans, revient sur l'initiative qu'elle a menée avec ses camarades du DUT « Gestion des entreprises et des administrations » de Corte, au profit du Téléthon

Depuis 2003, Mars Chocolat France s'associe au Téléthon et s'engage fortement à travers plusieurs actions. Dans ce cadre et pour la première fois cette année, parmi les nombreuses initiatives menées par la coordination régionale de l'association française contre les myopathies (AFM), l'Institut Universitaire de Technologie de Corse a emboîté le pas. Sous l'impulsion d'un groupe d'étudiantes –aussi polyvalentes que dynamiques– issues du département « Gestion des entreprises et des administrations » et assistées par de nombreux bénévoles, une opération de vente ambulante de paquets de M&M'S a ainsi été organisée, du 30 novembre au 5 décembre dernier, sur la voie publique et le campus cortenais. Une belle démarche caritative intégrée à un projet tutoré pour ces jeunes chevilles ouvrières qui avaient notamment comme mission de récolter un maximum de fonds, sous le signe de la solidarité. Bilan de « l'aventure » avec l'une d'elles.

► **Alexandra, qu'est-ce qui vous a incitée à participer à l'Opération de vente de M&M'S organisée dans de nombreuses villes universitaires de l'hexagone au profit du Téléthon ?**

Dans le cadre de nos études, en « gestion des entreprises et des administrations » (GEA, ndlr) à l'IUT di Corsica, il est prévu de mettre en œuvre, durant la seconde année, un projet tutoré. Chacune d'entre nous est sensibilisée aux problèmes du monde et nous voulions transmettre un message de solidarité aux étudiants cortenais, en soutenant une cause humanitaire. Notre choix s'est porté sur le Téléthon, auprès de l'association française contre les myopathies (AFM, ndlr) qui effectue un travail remarquable à cet égard. Et si la Corse est la région la plus généreuse en termes de dons, elle est aussi, selon certaines données, le territoire où les jeunes sont les moins actifs autour de l'opération. Nous voulions à notre niveau nous investir et contribuer à changer la donne. C'est ainsi que nous avons pris rendez-vous avec les coordinateurs de l'AFM de Haute-Corse à Bastia. Ces derniers nous ont présenté l'ensemble des actions prévues et celles qui pouvaient être ajoutées au programme, parmi lesquelles la vente ambulante de M&M'S sur le campus. Une initiative qui n'avait jamais été menée en Corse et qui

nous a immédiatement séduites. Notre enseignante tutrice, Thérèse Albertini, s'est également réjouie que nous emboitions le pas. Malgré d'autres engagements, elle a désiré participer à cette belle aventure remplie de joie et d'émotions. Son soutien fut d'ailleurs primordial, pendant les moments de stress et de doute liés à toute l'organisation, en nous insufflant la motivation et les encouragements nécessaires, pour que l'on continue à y croire et que l'on aille au bout. De plus, le projet faisait l'objet d'un défi avec cent trente autres établissements universitaires français. Nous avions comme mission de récolter un maximum de fonds en réalisant donc un maximum de ventes. Ce qui s'est révélé plus que stimulant...

► **Comment la mise en œuvre de ce projet a-t-elle été possible ?**

L'AFM de Haute-Corse nous a orientées vers trois étudiants de l'école de commerce de Strasbourg qui sont à la base du concept. Stéphane Labbé était notre interlocuteur principal, en lien avec Mars Chocolat France, et c'est grâce à lui que nous avons pu structurer notre démarche. En effet, il a partagé avec nous son expérience de six années d'action. Nous avons fixé pour objectif de vendre dans la ville universitaire trois mille sachets de M&M'S. Pour ce faire, les étudiants de notre IUT se sont montrés

très solidaires et si le bilan est aujourd'hui à la hauteur des espérances, c'est bien sûr, principalement, à eux que nous le devons. Pendant la semaine du 30 novembre au 5 décembre dernier, une trentaine de bénévoles ont investi les rues de Corte, son cinéma, son campus, sans oublier l'Aventure Club qui a généreusement mis à disposition ses locaux aux membres de l'association des étudiants en gestion pour organiser une soirée « Tempête de neige » au profit du Téléthon. Concernant la vente ambulante, celle-ci nous a demandé un fort investissement émotionnel et physique ainsi qu'un travail pointilleux en termes de gestion et d'organisation. Mais si ce projet a si bien fait parler de lui c'est aussi grâce au soutien de Thérèse Albertini, maître de conférence à l'Université de Corse, et de Guillaume Chabat, notre responsable pédagogique, enseignant en communication.

► **Que retenir-vous d'une telle expérience ?**

La générosité des Cortenais nous a incontestablement marquées, tout au long du projet, et nous tenons à les remercier chaleureusement. Je me souviens du jour où nous avons reçu les cent cartons de trente sachets de M&M'S. Il nous est arrivé de douter, mais grâce à la motivation des personnes qui nous ont solidement épaulées,

le signe de la solidarité



Alexandra Joubert (à droite), aux côtés de Marie Pradel, Jennifer Garrido, Aurélie Barbaria et Jean-Charles Gori, protagonistes de l'Opération Téléthon-M&M'S à Corte, ainsi que de leur enseignante tutrice de projet, Thérèse Albertini, et d'autres étudiants bénévoles de l'IUT di Corsica

nous avons cru en notre aventure. Nous avons récolté plus de 4 600 euros au profit du Téléthon et nous en sommes très fières ! Il y a eu des coups durs, ça n'a pas toujours été évident. Cependant, nous sommes une équipe soudée et nous avons su faire la part des choses et le résultat en valait vraiment la peine. De plus, cette expérience nous a apporté énormément sur le plan personnel et professionnel. Nous avons fait preuve de rigueur et d'organisation afin de vérifier les comptes de chaque étudiant en charge des ventes, trouver les endroits stratégiques pour être les plus efficaces possible, apprendre à créer un lien rapide avec les gens en leur donnant envie de soutenir notre démarche. Car, il importait également de valoriser notre projet en créant une ambiance festive et émouvante, tout en ne faisant aucune erreur de gestion et sans oublier de manager nos bénévoles. Et à ce titre, les cours que nous suivons en DUT « GEA » à l'IUT di Corsica nous ont été d'une grande aide. Chaque soir se mêlait anxiété et excitation au moment de compter les dons reçus, au moment de voir le nombre de cartons qu'il nous restait à vendre. L'émotion ressentie à la fin de l'opération, à la vue de l'objectif enfin atteint a été indescriptible. Aux côtés de Louis-Antoine Coque, coordinateur du Téléthon pour la Haute-Corse et Marie Fondaroli, responsable de secteur, nous allons ainsi pouvoir témoigner de notre gratitude aux bénévoles avec des mallettes de poker pour les meilleurs vendeurs. Nous remercions sincèrement les personnes de l'AFM de nous avoir permis de vivre une expérience si forte en émotions. Et nous espérons vivement que notre projet tutoré sera poursuivi l'an prochain pour que le Téléthon continue à être soutenu par les jeunes insulaires.

ÉDUCATION / PAR JACQUES PAOLI

SAVOIR CUISINER SA SANTÉ AVEC LES PETITS DÉBROUILLARDS

Différents collèges de Haute-Corse ont accueilli l'association «**Les petits débrouillards région Corse**» et leur éducatrice scientifique et technique Claire Mazard, dans le cadre d'une démarche expérimentale ayant pour but d'éveiller la curiosité et l'esprit critique des enfants par rapport à leurs habitudes alimentaires. Une opération itinérante à la rencontre des élèves du primaire et des collégiens des établissements de Lucciana, Cervioni, Ile Rousse, Saint Florent, Corte et Folelli. Au total, quelque 1500 élèves ont appris à «**cuisiner leur santé**» selon le thème ciblé par cette exposition éducative.

Au programme, une modulothèque itinérante réalisée en partenariat avec la cité des sciences de la Villette à Paris, et une exposition interactive et ludique qui parle de la santé alimentaire parallèlement à des ateliers sur la digestion et les nutriments.

Une belle initiative de la part des petits débrouillards de la région corse pour inciter les jeunes publics à se soucier de leur santé alimentaire, garante de leur bonne croissance.

Le mouvement associatif des **Petits Débrouillards** offre depuis 1984 aux enfants des activités scientifiques et techniques, et participe de manière significative aux débats de société sur l'éducation et la culture. Le but est de faire découvrir la science en s'amusant, et de donner à l'enfant le goût de la démarche scientifique, faite de curiosité, de recherche de vérité, de liberté et d'initiative. La démarche expérimentale «**Cuisine ta santé**» a reçu le soutien de l'association **A Meridiana**, du **GRSP (Groupement Régional de Santé Publique)** et du **FEDER**, en partenariat avec la **Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette à Paris**, porteuse du concept de la modulothèque itinérante et de l'exposition interactive.

Les écoliers concernés ont quant à eux promis de changer leur comportement alimentaire !



Les collégiens casincais ont appris à mieux manger

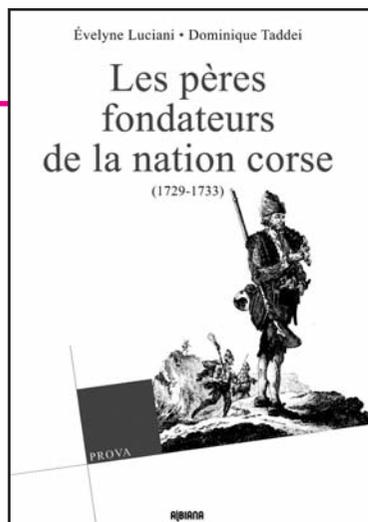
Des idées cadeaux chez

A l'approche des fêtes, *L'Informateur Corse* se propose de vous aider à remplir la hotte du Père Noël en mettant en lumière des livres inédits et insolites des Editions Albianna. Créée en 1984, la maison d'édition présente aujourd'hui un catalogue riche de plus de trois cents titres. Parce que le fait de lire ne doit passer par un chemin balisé, *L'Informateur Corse* propose une sélection inédite afin que chacun puisse y puiser, pour lui-même ou pour un proche, l'inspiration d'une prochaine lecture.

UN CADEAU POUR TOUS

«TEMPI FÀ TOME 2» DE PIERRE-JEAN LUCCIONI

Après un succès de librairie sans précédent (plus de quinze mille exemplaires vendus), le truculent journaliste revient nous conter les arts et traditions populaires de notre île. Ce deuxième tome démontre que la culture rurale, populaire de la **Corse** est plus vaste et plus riche qu'il n'y paraît. Plus de soixante-dix nouveaux thèmes se partagent le sommaire de l'ouvrage, selon la même recette qui avait conduit au prix du **Livre corse de 2008**, à savoir rigueur des textes, qualité de l'iconographie et des documents, originalité des thèmes traités. Ce second tome complète avec bonheur le premier, et se présente comme un ouvrage de référence en la matière. Une oeuvre vraiment monumentale...



LORSQUE LA CORSE S'EST ÉVEILLÉE

«LES PÈRES FONDATEURS DE LA NATION CORSE (1729-1733)» D'EVELYNE LUCCIANI ET DOMINIQUE TADDEI

Dans la mémoire collective insulaire, l'émancipation intégrale des **Corses** vis-à-vis de la **République de Gênes** aurait eu lieu suite à une simple jacquerie (révolte paysanne) commencée en 1730 et qui se serait transformée au fil des années en révolution... Le présent ouvrage remet en cause cette interprétation traditionnelle et produit tout un ensemble de documents qui met en évidence le rôle d'un groupe d'hommes, les «*pères fondateurs de la Nation corse*», dont les noms sont restés vivaces dans la mémoire insulaire : **Luigi Giafferi, Andrea Ceccaldi, Giacinto Paoli, Erasmo Orticoni, Giulio Matteo Natali, Gregorio Salvini**, etc. La cohérence, la rapidité et la quasi unanimité avec lesquelles ils agirent montrent que la révolte populaire ne fut pas aussi spontanée qu'il est commun de le dire...

POUR LES GOURMETS

«LA CUISINE AU BROCCIU» DE MARIE-CLAIRE BIANCARELLI

L'ouvrage propose, comme mise en bouche, un historique rappelant combien le brocciu est intégré, depuis des millénaires sans doute, au mode de vie des **Corses**. Les cinquante-six recettes déclinées ensuite, selon l'ordre du menu, font partie intégrante pour la majeure partie d'entre elles du patrimoine culinaire insulaire. Quelques unes sont des recettes récentes, pleines de fraîcheur et d'originalité qui démontrent que cette bénédiction des dieux s'adapte à tous les contextes...



Albiana !

DE BONNS MOTS IN LINGUA NUSTRALE

UNE PAGE D'HISTOIRE OUBLIÉE

«LES COMLOTS D'AJACCIO. MAI 1958» DE PAUL SILVANI

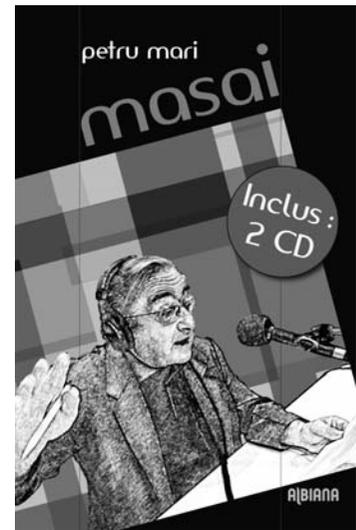
Mai 1958. En Algérie, les populations attendent des pouvoirs politiques des solutions qui tardent à venir. La colère gronde et, le 13 mai, les généraux Massu, Jouhaud et Allard s'emparent du pouvoir à Alger. C'est le putsch d'Alger. En Corse, où l'on est particulièrement attentif à ce qui se passe en Algérie parce que chacun y a de la famille ou des amis, en Corse, où le souvenir de l'insurrection victorieuse contre l'occupant italien est toujours vif, un appel à la constitution d'un comité de Salut public à l'instar de celui d'Alger est lancé. Et l'action musclée ne tarde pas à suivre... À partir des témoignages de



l'époque, Paul Silvani retrace les grandes lignes de ce bouleversement politique éphémère. Chaque parti, chaque faction oeuvrant pour sa cause, il est tentant d'y lire la fomentation de plusieurs complots, les complots d'Ajaccio...

«MASAI», DE PETRU MARI

Les chroniques radio de Petru Mari hantent les ondes de RCFM depuis plusieurs années. Réunissant 48 d'entre elles parmi les premières, Petru Mari souhaitait proposer ces sourires au public avant qu'ils ne s'effacent... Accompagnés de deux CD, ils sont aussi un acte de foi envers la langue corse et le support idéal d'une immersion linguistique. Les sujets ? Variés à l'infini : sociaux, politiques, anecdotiques ou non, villageois ou universels, tout se prête à être scruté par l'œil malicieux du chroniqueur.



POUR LES ENFANTS

«PAS BÊTES !» DE YANN LE BORGNE

L'envie de l'auteur est de faire partager une expérience unique : celle d'un concours entre l'empereur des animaux et ses sujets... Un ouvrage plein de malice qui s'inscrit dans un discours plus large incitant au respect et à l'abandon de comportement prétentieux et tout-puissants. Une écologie ludique et des clins d'oeil qui font mouche parce qu'ils font sourire et réfléchir à la fois....



Plus d'idées sur www.albiana.fr

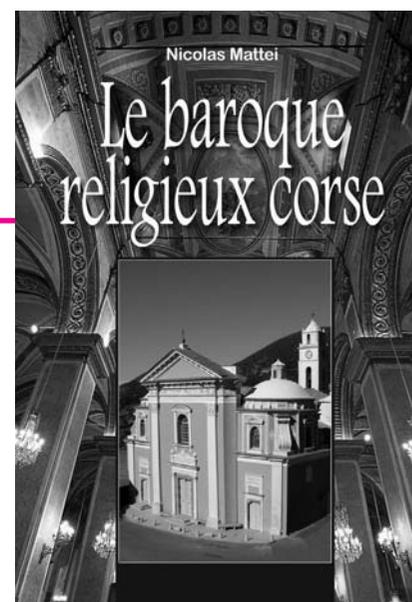
Retrouvez l'interview de Bernard Biancarelli des éditions Albiana sur notre site Internet : www.corse-information.info

POUR LES AMATEURS D'ART

«LE BAROQUE RELIGIEUX CORSE»

DE NICOLAS MATTEI

Le nombre de lieux de culte est bien plus élevé dans notre île que dans bien des régions continentales. Parmi ces centaines d'églises, chapelles, oratoires... bâtis dans l'île, ceux de l'âge baroque - un âge prolongé en Corse jusqu'au milieu du XIX^e - constituent certainement la marque d'un dialogue intime, prolongé, complexe et intense de l'homme avec sa religion. Revenant sur ce langage subtil qui fait se croiser l'architecture, les arts et la culture religieuse, l'auteur décrypte littéralement cet art religieux baroque, flamboyant et a priori chargé mais codé et minutieux à y regarder de près. Plus de cent-vingts lieux sont passés au crible parmi les plus remarquables, replacés dans leur propre histoire - souvent longue -, décrits et commentés en détail.



L'A.J. BIGUGLIA



Le samedi 5 décembre 2009, de 14 h à 17h, l'**AJ BIGUGLIA** a profité du plateau Poussins pour organiser une collecte au profit du **Téléthon**. Chaque don donnait droit à une peluche porte-clé ou à une part de gâteau préparé par les mamans des Poussins de l'**AJ Biguglia**. Toutes les recettes ont été reversées intégralement au **Téléthon**. Ce plateau réunissait les Poussins de l' **AJ BIGUGLIA**, du **FC BORGIO**, du **GC LUCIANA**, de l'**AS CASINCA** et du **SC BASTIA**. Merci à tous pour votre générosité et merci à **Fabrice, Valérie, Marie-Do, Antoine, Thierry, Marie-Jo, Tony et Jean-Marie** pour leur dévouement et leur travail qui ont fait de cette journée une réussite sportive et humanitaire. L' **AJ BIGUGLIA** a le cœur sur la main.



LE C.A. AJACCIO

MISSION REMPLIE

Dans le cadre du téléthon, les athlètes du **Cercle Athlétique Ajaccien** ont organisé une course en relais à travers les rues d'**Ajaccio** pendant 24 heures afin de récolter des fonds. Mission accomplie puisque deux mille cents euros ont été récoltés.

Les 40 ans du CAA

Samedi 19 décembre à partir de 18 heures, le **Cercle Athlétique Ajaccien** fêtera ses 40 ans au cours de l'**Assemblée générale** qui se tiendra à la **CCAS Marinca de Porticcio**. Cela sera l'occasion de retrouver les anciens athlètes ou dirigeants du club de la cité impériale. Ceux qui veulent participer à l'assemblée générale qui sera suivie d'un repas et d'une soirée dansante doivent contacter le **CAA** au **06.75.02.29.54**.



L'Athlétic Jeunes Ajaccio Sur les fonds baptismaux

C'est ce samedi 12 décembre 2009 que l'**Athlétic Jeunes Ajaccio** va prendre son envol.

Une équipe dirigeante sera mise en place, à l'occasion de l'**Assemblée Générale** qui se déroulera, à partir de 11h30 au **CREPS**, avec la participation, en soutien, de l'**Athlétic Jeunes Bastia**.

Cette nouvelle structure consacrée à la pratique de l'athlétisme se veut ouverte à tous les jeunes et à tous les moins jeunes qui s'intéressent à cette discipline et souhaitent s'impliquer dans son développement, soit comme dirigeant, soit dans l'encadrement technique ...

Dans ce sens, à l'issue de l'**Assemblée Générale constitutive**, une réunion générale aura lieu au **CREPS** à 14h, ouverte à toutes celles et à tous ceux qui veulent s'informer sur les orientations définies par l'**A.J.Ajaccio** et les modalités de son fonctionnement.

La présentation à la presse de l'**Equipe** en place est également prévue, à 15h00 au **CREPS**.

Le siège du club sera fixé et précisé à cette occasion.

Réunion des athlètes ajacciens licenciés à l'A.J.Bastia

Par ailleurs, tous les athlètes ajacciens licenciés à l'A.J.B sont conviés à se retrouver à 14h pour partager le verre de l'Amitié et, ensemble, réfléchir sur la création du Centre de Formation et les orientations futures du club.

UFOLEP

Alain Gourdol à Bastia

Alain GOURDOL, responsable régional de l'**UFOLEP**, organise une session de formation, le samedi 12 décembre 2009, à **Bastia**, à partir de 14h00, au siège du **CROS**, **Route de Ville-de-Pietrabugno**.

THÈME : Sauts et Lancers.

DECOUVREZ

**LE NOUVEAU SITE
INTERNET
DE L'A.J.BASTIA**

Cliquez :

<http://ajb.athle.org>

Echos A.J.B... Echos A.J.B...

✓ **AJB.ATHLE.ORG** est le site de l'**A.J.B.**. Il a été visité en novembre par plus de 2180 internautes.

Un site évolutif dans lequel l'**Athlétic Jeunes Bastia** vit à des travers reportages photos mis en ligne dans la rubrique «*Médiathèque*», tandis que la rubrique «*Archives*» va permettre de remonter le temps par l'écrit et l'image, pour suivre l'histoire d'un club né en avril 1972, la rubrique «*Historique*» initiant, quant à elle, cette démarche.

Autres rubriques attendues : celles concernant les Records et les Palmarès du club et de ses athlètes.

Un travail de titan est en cours, et les résultats constitueront une mine pour les anciens comme pour les nouveaux.

Une œuvre de longue haleine, qui nécessite le concours du plus grand nombre, et réalisée sous la houlette de **Michel Maestracci**, **François Pinna**, **Joël Lucas** et **Youssef Zaid**.

✓ **YOUSSEF ZAID**, Président de la **C.O.S Régionale** et **Alain Gourdol**, Président de la **Commission Régionale des Officiels**, ont représenté la **Ligue Corse d'Athlétisme**, le week-end dernier, à l'**Assemblée générale de la Fédération Française d'Athlétisme** qui s'est tenue à **Aix-les-Bains**.

✓ **LE CALENDRIER 2010** constituera une «*première*» pour l'athlétisme chez les «*Rouges et Verts*».

Il est réalisé grâce au concours de **Mme Pascale Franceschi** qui a mis dans cette initiative son savoir-faire professionnel et beaucoup de passion. La preuve de l'implication judicieuse des parents, et qui rompt concrètement le chant lancinant, permanent et stérilisant des «*ya qu'à ...*».

✓ **LE CENTRE DE FORMATION** de l'**A.J.Bastia** devrait pouvoir sortir des limbes dans sa forme juridique et organisationnelle, courant Mars-Avril 2010, pour devenir opérationnel courant Septembre 2010. Cette structure sera portée par une **Société à Vocation Sportive** dont le but est de soutenir financièrement le Projet et d'en assurer la pérennité, à travers la mise en place de produits financiers susceptibles d'en garantir, dans les trois années à venir, les ressources indispensables à son équilibre et à son autonomie.

L'**A.J.Bastia** n'entend exclure de cette démarche aucune volonté, aucune capacité, aucune compétence.

Déjà, des concours appréciés se manifestent et s'organisent pour nourrir la réflexion de base.

Ce projet recueille l'intérêt des responsables du monde économique et politique.

Son originalité renforcera son côté porteur pour que les potentialités des bénéficiaires puissent s'exprimer au plus haut niveau, dans le cadre qui convient. La professionnalisation de l'athlétisme passe par là, par les clubs qui sauront se prendre en main et qui sauront réunir les conditions nécessaires.

Les expériences passées témoignent des énergies gaspillées et des moyens dispersés, à travers des initiatives fédérales inadaptées et encouragées par le pouvoir politique !

En tirant les leçons des expériences, de ce qui s'est fait dans d'autres sports aussi, l'**A.J.B** présentera un projet original et novateur, s'inscrivant dans le renouveau d'une Corse qui veut se reprendre en main.

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 5. **Cœur** : Certains de vos amis sont prêts à vous donner de bons conseils. A vous de savoir si vous pouvez leur faire confiance. **Affaires** : Une commande arrachée à la dernière minute. Un certain surplus de travail en perspective. **Santé** : Vous prenez un peu de poids.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous vous sentez troublé par la rencontre d'une personne. Peut-être celle-ci a-t-elle un rôle à jouer dans votre vie. **Affaires** : Vous devriez vous remettre en question. La routine menace de vous endormir peu à peu. **Santé** : Il faut manger des fruits.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 7. **Cœur** : Une dispute vous met de mauvaise humeur. Il serait bon de vous demander si ce n'est pas de votre faute, après tout. **Affaires** : Vous hésitez à demander une augmentation. Vos supérieurs sont-ils prêts à entendre vos arguments ? **Santé** : Dos douloureux.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 3. **Cœur** : Certains cherchent à vous séparer. Votre amour est le meilleur lien qui existe entre votre partenaire et vous. **Affaires** : Une proposition alléchante vous est faite. Pensez également à lire ce qui est écrit en petits caractères. **Santé** : Tout va bien.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous avez croisé une personne qui a attiré votre regard. Cherchez les moyens de la rencontrer pour en savoir un peu plus sur elle. **Affaires** : Une légère augmentation d'activité. Vos horaires s'en trouvent un peu perturbés. **Santé** : Evitez les sauces.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 4. **Cœur** : Essayez de mieux connaître les goûts de votre partenaire. Cela vous aidera à savoir comment lui faire plaisir. **Affaires** : Un détail semble vous échapper. Demandez de l'aide à un collègue que vous appréciez. **Santé** : Des intestins un peu paresseux.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 8. **Cœur** : Il y a de la rencontre dans l'air. Vous pourriez très bien trouver l'âme sœur dans les jours qui viennent. **Affaires** : On va vous demander de prouver votre savoir-faire. A vous de vous montrer à la hauteur. **Santé** : Evitez les longs déplacements.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous êtes particulièrement irritable ces derniers temps. Votre entourage craint vos réactions, et la situation est tendue. **Affaires** : Le retard est difficile à résorber. Il va falloir travailler plus que d'habitude. **Santé** : Un stress important.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vous passez d'agréables moments en compagnie de vos amis. Ce sont eux à qui vous pouvez confier ce qui vous tracasse. **Affaires** : Des questions attendent des réponses. Il faut vous pencher attentivement sur le sujet. **Santé** : Bonne.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

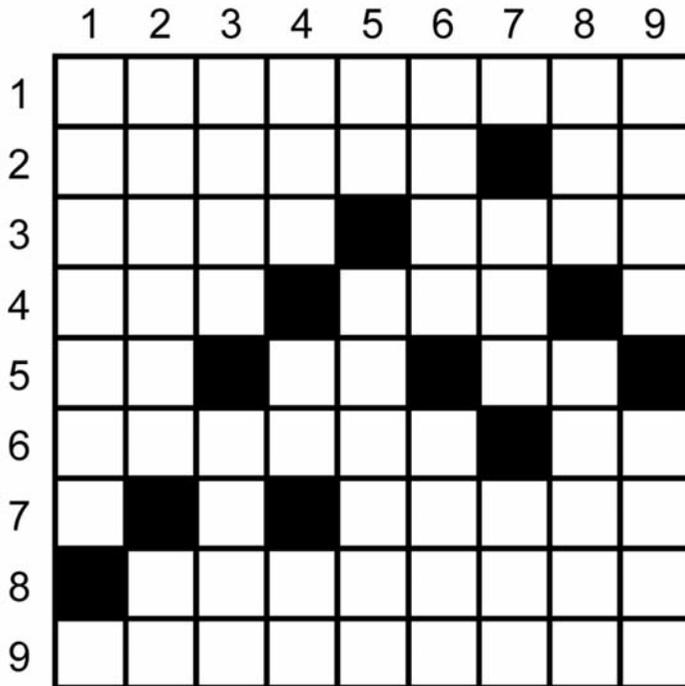
Chiffre : 4. **Cœur** : Votre partenaire est tout à fait capable de vous pardonner. Il ne tient qu'à vous de lui avouer votre erreur. **Affaires** : Il est nécessaire de dialoguer. Il est vrai que certains collègues ne le font pas facilement. **Santé** : Recherchez le calme.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 7. **Cœur** : Ne cherchez pas à comparer votre situation à d'autres. C'est vous seul qui devez trouver comment vous en sortir. **Affaires** : Vous faites preuve de beaucoup de précision. C'est une qualité très appréciée par vos supérieurs. **Santé** : Evitez tous les excès.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous regrettez parfois la situation d'avant. Attention de n'en retenir que les bons souvenirs et d'en effacer les mauvais. **Affaires** : Vous assurez le quotidien. Rien de bien particulier n'est à signaler. **Santé** : Vous êtes on ne peut plus en forme.

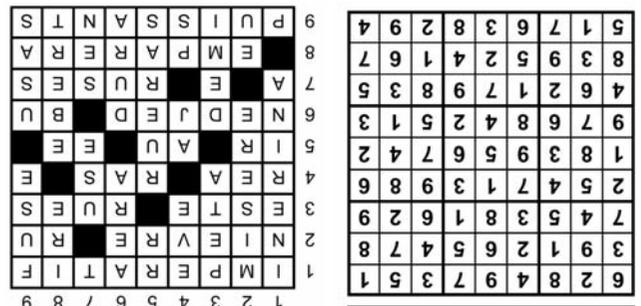
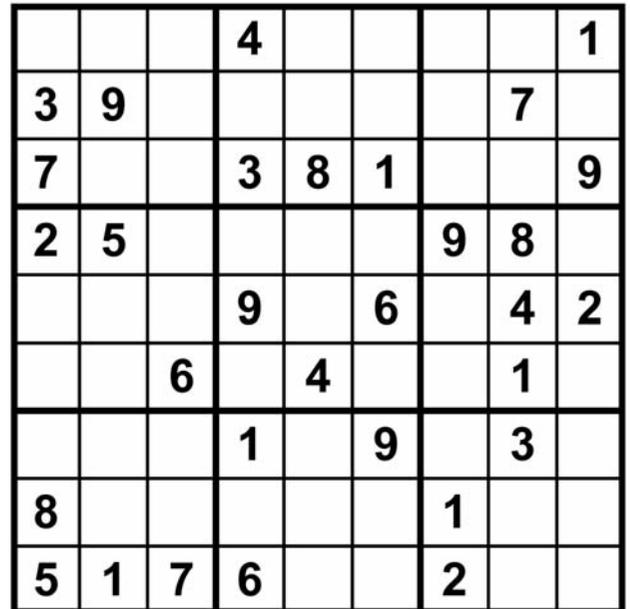


Horizontalement

1. Indispensable.
2. D'une grâce puérole. – Petit filet.
3. Va en justice. – Artères.
4. Roue. – Court.
5. Iridium. – Contracté. – Voyelle doublée.
6. Province de l'Arabie Saoudite. – Avalé.
7. Feintes.
8. Pron. : se saisira.
9. Influent.

Verticalement

1. Partie la plus élevée du plateau de Madagascar.
2. Pauvreté. – Possédé.
3. Eclata. – Moitié.
4. Prénom féminin. – Phon. : fait. – Termine la lettre.
5. Phon. : rôdèrent. – Regimberas.
6. Ventila. – Persista.
7. Utilise. – Monnaie céleste.
8. Colère. – Premier président de la République allemande.
9. Prend feu sans détonner. – Elimas.



LOU KALLISTE PRUDUZIONE

PRESENTE

A PRIGIUNERA DI SAN'GHJUVÀ

UNE FORET ENCHANTEE

UNE PRINCESSE

UN CHEVALIER

UN MERCENAIRE

UNE SORCIERE

UN ELFE

DES COMBATS

DE LA MAGIE

DU SUSPENS

DE L'AVENTURE

...

le tout en langue corse et interprété par des enfants!

UN FILM DE LIONEL TAVERA ET FABIEN MONTAGNER

MUSIQUE ORIGINALE DE PIERRE GAMBINI

EFFETS SPECIAUX DE MENTAL ORB

DISPONIBLE EN DVD DANS LES POINTS DE VENTE HABITUELS

VO sous-titrée français

A Settimana

51^{ème} semaine de l'année
du 11 au 17 décembre 2009

Les fêtes : le 11, Daniel - le 12, Jeanne-Françoise de Chantal, Corentin - le 13, Lucie - le 14, Odile - le 15, Ninon - le 16, Alice - le 17, Judicaël, Gaël.

51^{esima} settimana di l'annu
da u 11 a u 17 dicembre

E feste : u 11, Daniel - u 12, ghjuvanna - u 13, Odila. Lucia - u 14, Agnellu. Ghjuvanni di a Croce - u 15, Valerianu - u 16, Albina. Adelaide - u 17, Lazaru.

L'info insolite

L'opium

Pour tenter de convaincre l'Afghanistan d'abandonner la culture de l'opium, les **Etats-Unis** viennent de verser 38,7 millions de dollars à 27 provinces afghanes (sur 37 provinces que compte le pays) qui ont réduit ou totalement éliminé ce genre de culture. L'Afghanistan est le tout premier producteur mondial d'opium.

Trop d'armes

Aux **Etats-Unis**, les ventes d'armes continuent de progresser. Selon les chiffres du **FBI**, en septembre, les ventes d'armes ont encore grimpé de 12,4% avec plus de 100.000 armes nouvelles vendues chaque mois. Toujours selon une projection des chiffres mensuels du **FBI**, 13,5 millions d'armes devraient être vendues en 2009, au lieu de 12,7 millions l'année dernière. «*En ce moment, tout joue en faveur de l'industrie des armes... Et puis, nous avons une crise économique et la délinquance augmente*» précise **Annette Elliott**, organisatrice d'un salon des armes à Chantilly en Virginie.

Augmentation du stress au travail

Une étude menée pour la société **Regus**, spécialisée dans les espaces du travail, relève que la majorité des entreprises ont connu, ces deux dernières années, une augmentation sensible du stress au sein de leurs équipes. Cette étude révèle que plus de 50% des salariés se disent plus stressés aujourd'hui qu'il y a deux ans. 64% disent connaître un stress plus important découlant des conséquences de la crise écono-

mique. C'est la Chine qui paraît être la plus touchée par le phénomène, tandis que les **Allemands** et les **Néerlandais** se situeraient en tête des pays les moins touchés, avec un taux inférieur à 50%.

Le Groenland en danger

A en croire une étude publiée dans «*Sciences*», le **Groenland** aurait perdu, annuellement, 280 milliards de tonnes de glace entre 2006 et 2008. Un chiffre obtenu à l'aide de deux méthodes d'observation, soit par satellite, soit par modélisation. Un chiffre qui, par ailleurs, confirme une fois de plus l'inexorable accélération de la fonte des glaciers polaires.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 12 décembre 1992**, un séisme d'une extrême violence faisait plus de mille morts dans l'île de **Flores (Indonésie)**.

► **Le 13 décembre 2002**, à **Copenhague**, les **chefs d'État** et de **gouvernement** de l'**Union européenne** entérinaient une **Europe** à 25, en mai 2004.

► **Le 14 décembre 1959**, **Mgr Makarios** devenait le premier président de la **République chypriote**.

► **Le 15 décembre 2000**, la centrale nucléaire de **Tchernobyl** était définitivement fermée, quatorze ans après la plus grande catastrophe du nucléaire civil.

► **Le 16 décembre 2003**, en **Espagne**, un réseau de pédophilie sur Internet était démantelé. Parmi la quarantaine de personnes impliquées, certaines auraient «*vendu*» leurs propres enfants.

► **Le 17 décembre 1979**, on révélait le **Budweiser Rocket**, premier véhicule terrestre (voiture) à franchir le mur du son.

VAGABONDAGE

Si, avec mon ami, le regretté **Philippe Mosca**, le 5 mai, jour de l'anniversaire de la mort de l'**Empereur**, nous allions nous recueillir devant la statue de **Napoléon**, sur la **Place St Nicolas à Bastia**, nous ne manquions jamais d'évoquer le 2 décembre où «*Le Petit Chapeau*» de l'**Ajaccien** put survoler le fameux promontoire devant les **Autrichiens** médusés... Et d'évoquer **Edmond Rostand**.

L'aiglon faisant mine de croire la leçon d'Histoire de ses précepteurs autrichiens, les apostrophe et la leur jette au visage. Il suit l'ennemi, sent qu'il l'a dans sa main.

Un soir il dit au camp : «*Demain!*». Le lendemain il dit en galopant sur le front de bandière : «*Soldats, il faut en finir par un coup de tonnerre!*». Il va, tachant de gris l'**Etat Major** vermeil ; l'armée est une mer ; il attend le soleil ; il le voit se lever du haut d'un promontoire et d'un sourire il met ce soleil dans l'histoire !

O *Figlioli, chi soffiu, stu Rostand!* Savez vous que la victoire d'**Austerlitz** est considérée, dans le monde militaire, comme la plus grande leçon de stratégie de tous les temps ? Toutes les grandes écoles militaires magnifient ce «*trait de génie*».

Et **Edmond Rostand**, auteur de vers magnifiques - il n'est d'ailleurs, que de lire et relire «*Cyrano*» ou «*Chantecler*» pour s'en convaincre -, n'a pas manqué d'évoquer la **Corse**.

Ecoutez l'**Aiglon** répondre à sa mère, l'**Impératrice Marie-Louise**, qui lui lance : «*Quoi ! Vous n'êtes pas fier du sang de Charles Quint ?* ». Et ça fuse : «*Non car d'autres que moi le portent dans leurs veines, mais, lorsque je me dis que j'ai là, dans les miennes, celui d'un lieutenant qui de Corse venait, je pleure en regardant le bleu de mon poignet.*»
Chapeau **Monsieur Rostand !**

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €

6 MOIS : 32 €

Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com



Quelle période plus propice que celle des fêtes de fin d'année pour parler de beaux cadeaux qui nous amènent à jeter notre dévolu sur ceux ayant trait à l'Art en général et à la peinture en particulier ! Quelques choix d'ouvrages dans cette rubrique. Cela va de la petite encyclopédie jusqu'aux grands livres qui ont marqué l'histoire de la peinture, en passant par une histoire de l'art illustrée pour les nuls. Mais les cadeaux de fin d'année, c'est aussi le tableau que vous avez déniché et qui fera plaisir comme vous l'espérez.

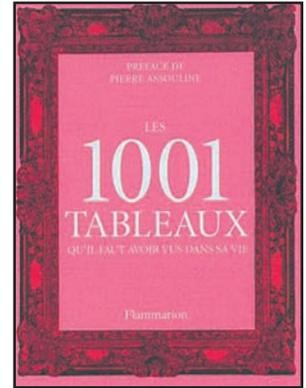
EXPOSITION AU GRAND PALAIS

Guillemette Mazenc-Lenziani enchaîne les expositions. Pas de répit pour l'artiste - peintre insulaire. Du **Carrousel du Louvre** où elle a exposé ses toiles, parmi lesquelles celles intitulées « **Pupitres** » qui a servi à l'affiche des « **Musicales** » de **Bastia**, elle a, depuis ce jeudi 10 décembre investi les cimaises du **Grand Palais**. Sa carte de visite n'est pas des moindres puisqu'elle a été exposée à **New York, Los Angeles, Osaka, Barcelone, Singapour et Genève**, sans compter les nombreuses fois où elle a été primée dans divers salons. Sachez que ses toiles font l'objet d'une exposition permanente tous les étés à **Saint-Florent**, à la galerie « **Expo Mazenc** ».



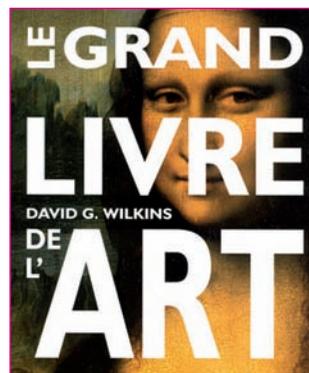
LES 1001 TABLEAUX

Flammarion a édité « **Les 1001 tableaux qu'il faut avoir vus dans sa vie** ». Vous y contemplez des œuvres qui vont du quinzième siècle avant **Jésus-Christ** à **2006** : des fresques égyptiennes aux tableaux les plus contemporains, tous les grands courants y sont représentés à travers les plus grands artistes : **Raphaël, Dürer, Monet, Courbet, Gauguin, Picasso**, mais aussi à travers d'autres peintres moins connus.



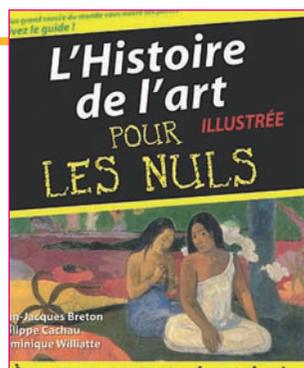
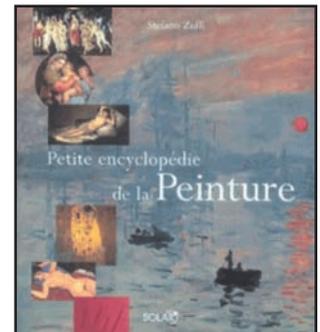
L'histoire de la créativité

David G. Wilkins a signé un très beau livre : « **Le grand livre de l'Art** ». Il retrace, grâce à une chronologie entièrement illustrée, l'histoire de la créativité à travers le monde, émaillée de textes qui développent les moments décisifs où l'art a évolué et a vu naître ses principaux mouvements. De l'âge de pierre à la Renaissance, de l'impressionnisme à l'expressionnisme abstrait, ce livre est particulièrement instructif et attrayant.



DES FRESQUES ROMANES AU POP'ART

La petite encyclopédie signée **Stefano Zuffi** - « **Petite encyclopédie de la peinture** » - offre non seulement une chronologie passionnante des courants artistiques qui ont marqué l'histoire de la peinture, mais propose également une lecture originale des grands maîtres et de leurs plus belles œuvres. Des fresques romanes au pop art, de **Raphaël** à **Matisse**, de **Florence** à **New York**, de la **Scandinavie** à l'**Espagne**, en passant par les **Pays-Bas**, la **France**, l'**Europe centrale**, l'**Angleterre**...



MOINS POUSSIÉREUX ET PLUS AMUSANT

Contrairement aux idées reçues, tout le monde peut s'intéresser à l'art, apprécier la beauté d'un objet. Cela n'est pas l'apanage des riches ! Le profane, armé de connaissances modestes, apprend vite à affiner son goût. L'« **Histoire de l'art illustrée pour les nuls** » de **Jean-Jacques Breton, Philippe Cachau, et Dominique Williatte**, a été conçue de telle sorte que l'ouvrage apparaît comme un immense musée, mais en moins poussiéreux et en plus amusant.



Bastia

1^{er} Concours

des Balcons & Fenêtres
illuminés

Du 30 nov. au 23 déc. 2009

Participez !

Inscriptions du 30 novembre au 14 décembre 2009

